

MAMETZ

2010



Mametziennes, Mametziens,

Dans cette morosité ambiante de crise et de chômage, j'ai souhaité vous adresser un message empreint d'un peu d'humour.

Il est de ces années que je qualifierai de « passerelles » et, dans le cas présent, il s'agit plus d'un pont de singes comme dans ceux que l'on découvre dans les albums de Tintin, notamment dans « L'oreille cassée », ces fameux pont de singes que vous traversez dans une végétation luxuriante à 30 mètres au dessus d'un torrent en furie et avec toujours une bande d'indigènes, les Arumbayas, qui se trouve de l'autre côté et qui essaye de couper la grosse liane qui retient toute la structure en vous envoyant en prime des salves de fléchettes empoisonnées. Et bien voici l'image parfaite de cette année 2009 avec sa représentation de la passerelle qui symbolise que l'on a franchi ces 12 mois sans que rien ne puisse aboutir et ces fameux Arumbayas qui symbolisent tous ceux qui nous ont mis tout au long de cette année des bâtons dans les roues.

Mais rassurez-vous, nous ne nous sommes pas contentés de nous protéger des fléchettes pendant un an ! Nous avons riposté et c'est notre opiniâtreté qui fait, qu'aujourd'hui, nous sortons la tête de l'eau, enfin quand je dis que « nous sortons la tête de l'eau » il s'agit d'une image car sinon vous allez me dire que les Arumbayas ont quand même réussi à faire tomber le pont de singes !

Oui, nous avons riposté. Contre qui ? contre une administration retranchée derrière des barricades de textes qui ne permettent plus au bon sens de s'exprimer.

Mais encore contre des entreprises qui sont devenues « commerciales » après avoir fait partie pendant des décennies du service public. Des institutions qui, aujourd'hui, n'ont plus qu'un mot en tête « la rentabilité », celle-ci étant soi-disant atteinte grâce à la mise en place de « process » appliqués à la lettre par des responsables qui n'en sont plus et qui se retranchent dans leur tour de Babel derrière un numéro de téléphone commençant par 0800.

Contre qui encore ? contre des structures inter-communautaires qui décident, pour vous, de ce qui serait bien de mettre en place chez vous, notamment au niveau de l'ADSL.

Tiens parlons-en de cet ADSL car dans ce domaine j'en ai rencontré des tribus d'Arumbayas : On voulait nous imposer un système WIFI, j'ai dit non. Pourquoi ? Pas de choix possible d'opérateur, pas d'évolution à espérer. J'ai réussi à faire passer mes idées, j'en suis heureux surtout pour les Mametziens et j'en profite pour remercier la Communauté de Communes de la Morinie qui a su écouter mes arguments et à voter majoritairement pour que Mametz bénéficie de la meilleure technologie.

C'est après que ça se gâte car, la fléchette empoisonnée, vous vous la prenez à un moment où vous vous y attendez le moins : Casse de la fibre optique par un engin agricole et deux mois de délai pour tirer un câble électrique de 5 mètres nécessaire pour alimenter l'armoire ADSL située sur la place.

Aux dernières nouvelles, l'ADSL serait opérationnel sur l'ensemble du territoire Mametzien ou du moins il ne subsisterait plus aucune poche de résistance de la part des modems 56 K, un débit de 18 mégas devant s'uniformiser sur une période de 3 mois. Donc comme vous le voyez, il s'agit du premier dossier qui n'a vu sa conclusion qu'en début d'année 2010 après avoir suivi son long périple semé d'embûches tout au long de 2009.

Toujours pour parler de nos combats, voilà des années que nous parlons du fameux boulanger de Mametz qui va prochainement entrer dans le folklore populaire comme l'Arlésienne ou la sardine qui a bouché le port de Marseille. Voilà des années que l'on en parle et sœur Anne n'a jamais vu rien venir. Je vous rassure : 2009 aura été notre dernière année de bagarre contre les Arumbayas de l'Administration Préfectorale et je puis vous annoncer officiellement que le terrain vient d'être vendu. Le permis de construire doit être déposé dans la 2^e quinzaine de janvier 2010. La communauté de communes de la Morinie sera le maître d'ouvrage de ce bâtiment qui sera revendu au boulanger au prix coutant dès son achèvement, déduction faite des subventions obtenues. Au final, ni la Communauté de Communes, ni la commune de Mametz n'aura déboursé un seul centime pour ce projet, les seuls investissements auront été le travail, l'acharnement et une certaine hargne pour faire aboutir ce dossier. Il vous appartiendra, à vous Mametziens, d'honorer ce commerce que l'on a mis tant d'années à mettre à votre disposition.

Quoiqu'il en soit voilà encore un dossier qui aura cheminé toute l'année 2009 pour aboutir en 2010.

Heureusement des projets ont quand même vu le jour en 2009 et le meilleur exemple a été la pose d'un distributeur de billets par le Crédit Agricole. La réalisation fut assez rapide mais la mise en service s'est fait attendre car les Arumbayas de France Télécom n'avaient pas de ligne téléphonique pour alimenter cet équipement !

Un autre projet qui a abouti en 2009 : La fin des travaux de la nouvelle place du nouveau Siècle, de la rue de l'école buissonnière. Vingt-quatre logements ont été remis majoritairement à deux jeunes couples et l'école s'est vu dotée d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 2009. Les huit logements pour les personnes âgées ont trouvé aussitôt preneur dont le doyen de notre commune, Monsieur Louis LEPRETRE (96 ans).

Mme SMAEL orthophoniste et Monsieur Pierre FOULON, armurier viennent de les rejoindre sur la partie commerciale de ce nouveau quartier.

Parmi les flèches décochées par le « service public », il ne faut pas oublier l'ultimatum de la Poste qui propose :

- Soit une reprise des services postaux par la commune avec une participation financière
- Soit l'ouverture de 10 h. à 12 h. du lundi au vendredi soit à nouveau une diminution des heures.

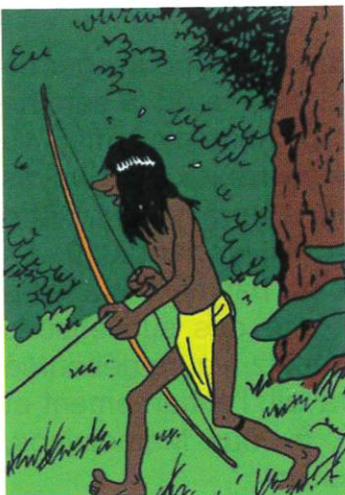
Nous réfléchissons à une solution qui serait pérenne pour la commune et une décision sera prise avant la fin du premier semestre.

Pour terminer cette période « passerelle », la construction de la station d'épuration devrait démarrer d'ici quelques mois. Positionnée sur le territoire de Rebecques au lieu-dit le Choquel, ce nouvel équipement qui n'a aucune commune mesure avant l'ancien aura une capacité de 5000 équivalents habitants et sera construite par la société MSE du groupe VEOLIA.

Parallèlement à cela, un forage d'essai sera réalisé dans le bas du chemin de Monbus pour trouver une nouvelle ressource en eau potable.

Je tiens à préciser que tous ces nouveaux équipements ne font pas partie de ce que l'on appelle le « fait du prince » mais sont le résultat d'un ultimatum imposé par la Préfecture qui considère que notre station n'est plus à même de remplir son rôle d'épuration et que notre captage d'eau n'offre plus les qualités requises par les nouvelles normes qui touchent l'eau potable (nitrates, périmètre de protection non protégé).

Voilà, j'en termine en remerciant l'ensemble des personnes, élus, présidents d'associations, le comité des fêtes, le centre communal d'action social, les enseignants, les employés de la commune et du syndicat des eaux pour leur implication dans la bonne marche de notre beau village. Je remercie également tous les Mametziens pour l'esprit de fraternité qu'ils développent autour d'eux et qui fait que notre commune exhale aux alentours un sentiment de bien-vivre et de convivialité.



En cette nouvelle année 2010, faisons table rase des soucis qu'a pu nous occasionner 2009. Regardons ensemble vers l'avenir avec détermination car des défis nous en aurons encore à relever si nous voulons que notre cher village continue imperturbablement son ascension. Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2010. Qu'elle apporte au sein de votre foyer, joie, bonheur et prospérité et qu'elle vous encourage encore à clamer haut et fort :

« FIER D'ETRE MAMETZIEN ! »

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ





Infos pratiques

MAIRIE

☎ 03/21/39/07/05

📄 03/21/93/56/87

Courriel : mairie.mametz@wanadoo.fr

Site Internet : www.mametz.org

Équipe Administrative :

Pascal MARANGONY, Muriel CHARLET, Élodie MARANGONY et Catherine LAMBLIN

Horaires d'Ouverture : **du Lundi au Vendredi de 10H à 12H et de 14H à 18H, le Samedi 9H à 12H**

PERMANENCES EN MAIRIE

↪ **Jacques DELMAIRE, Maire**

Les Lundi et Vendredi à partir de 15H et les Mardi, Mercredi, Jeudi à partir de 16H45

↪ **Jean François HESSEL, 1^{er} Adjoint chargé des Finances et de l'Urbanisme -**

Le Samedi 10H à 11 Heures et sur rendez-vous

↪ **Bernard Marie DELANNOY, Adjoint chargé du Scolaire et du Social -**

Le Mercredi de 17H à 18 Heures

ENTRETIENS SUR RENDEZ-VOUS

↪ **Dominique MAËS, Adjoint chargé des Travaux**

↪ **Christian MASSET, Adjoint chargé des Fêtes et Cérémonies**

ÉCOLE DES TILLEULS

↪ Directeur : **Dominique LEBRUN**

☎ 03/21/38/47/70

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30

GARDERIE MUNICIPALE Tarif : 0,50 euro la demi-heure

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7H30 à 8H45 et de 16H30 à 18H30

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs : 3 euros pour les enfants et 4,25 euros pour les adultes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

↪ Responsable : **Corinne MACHEN**

Horaires : Les Mercredi de 15H30 à 17H30, Vendredi de 16H30 à 18H et Samedi de 11H à 12H

LOCATION DE SALLES, TENTES, CHAISES & TABLES

S'adresser au Secrétariat de la Mairie



Infos pratiques

SERVICES EXTERIEURS

PERMANENCES DES ELUS

↳ **M. Michel LEFAIT, Député :**

le jeudi de 17H à 18H30, Tél. en Mairie d'Arques 03.21.12.62.30

↳ **M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général :**

le jeudi de 16H à 18H sur rendez-vous uniquement. Téléphoner en Mairie d'Aire-sur-la-Lys au 03.21.95.40.40

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

↳ Le 1er mercredi de chaque mois – en Mairie de MAMETZ – de 10H à 12H

Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site d'Arques)

PERMANENCE DU CONCILIEUR (Mr Gérard EDMONT)

le 3^{ème} Vendredi de chaque mois – en Mairie d'Aire sur la Lys – de 9H à 11H30



CENTRE DES IMPÔTS (Saint-Omer) 03.21.98.76.76

PERCEPTION (Aire-sur-la-Lys) 03.21.39.05.62

SYNDICAT DES EAUX (Mairie de Mametz) 03.21.39.28.90

MISSION LOCALE (Antenne d'Aire-sur-la-Lys) 03.21.98.83.24

POLE EMPLOI (fusion ANPE et ASSEDIC) 39 49

BUREAU DE POSTE (Mametz) 03.21.39.06.63

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Saint-Omer) 03.21.98.52.66

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (Saint-Omer) 03.21.98.43.03

CYBER-CENTRE (Thérouanne) 03.21.12.44.14 ccmorinie@yahoo.fr

Mélanie HANQUEZ, animatrice/responsable du Cyber-centre est à votre service le **mardi, mercredi, et jeudi** de 13h30 à 17h, le **vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. D'autres horaires sont également disponibles sur rendez-vous, notamment le lundi après-midi et/ou samedi matin.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE 03.21.95.52.87 cte-com-morinie@wanadoo.fr

CROIX ROUGE (Saint-Omer) correspondant local M. Noël DERYCKE 03.21.93.35.60

RESTO DU CŒUR : Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérouanne le lundi de 14 heures à 17 heures, muni des documents suivants : livret de famille, avis d'imposition ou de non - imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des dépenses et des ressources.



Infos pratiques

SERVICES EXTERIEURS

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

« Prévenir et soulager toute souffrance humaine »

ACTIVITÉS DE LA DÉLÉGATION LOCALE :

- ↪ **Accueil - écoute à Saint-Omer** : 32 rue Allent, Tél: 03.21.38.30.30 tous les matins de la semaine (aide alimentaire, aide vestimentaire, aide financière, accueil médicalisé, accueil migrants)
- ↪ **Formation, premiers secours, secourisme**
- ↪ **Ateliers d'insertion** : hygiène - santé, couture - tricot, cuisine, lettrisme, informatique.



PACT DU PAS-DE-CALAIS

Nos services techniques et sociaux sont à la disposition des ménages et des communes pour étudier tous les projets relatifs aux problèmes de logement.

Si vous êtes propriétaires ou bailleurs, nous pouvons vous assister dans la conception de votre projet d'investissement locatif, de réhabilitation de vos immeubles.

Le PACT du Pas-de-Calais, Antenne de Saint-Omer, c'est aussi un suivi de gestion locative pour le compte de bailleurs sociaux mais c'est également un patrimoine immobilier réservé aux personnes les plus démunies.

N'hésitez pas à nous contacter :

PACT du Pas-de-Calais - Antenne de Saint-Omer
1 rue de Longueville - BP 90084 - 62502 SAINT-OMER Cedex
Tél. : 03.21.98.17.21 pactsto@voila.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

La région Nord Pas-de-Calais reste la 1^{ère} région de France touchée par les intoxications au monoxyde de carbone. Ce gaz inodore, incolore et sans saveur est émis lors du dysfonctionnement d'une installation à combustion.

Aussi il est primordial de promouvoir 3 actions :

- ♦ le ramonage mécanique, au minimum annuel, par un professionnel des conduits de fumées,
- ♦ l'entretien annuel par un professionnel de tous les appareils à combustion,
- ♦ la vérification de la présence et l'entretien des ventilations.



ICE (In Case of Emergency) : le pseudo en cas d'accident

Les services de secours ont souvent des difficultés à contacter les proches d'une victime d'accident. Un geste simple permet pourtant d'éviter ce problème : il suffit d'enregistrer dans le répertoire de son téléphone portable le contact de la personne à prévenir en cas d'urgence, sous le pseudonyme ICE (In case of emergency).



Urbanisme

RAPPEL DES MODALITÉS ET DES DÉLAIS D'INSTRUCTION POUR UNE DEMANDE DE :

- permis de construire **3 MOIS**
- permis de construire une maison individuelle **2 MOIS**
- permis d'aménager **3 MOIS**
- permis de démolir **2 MOIS**
- déclaration préalable **1 MOIS**

Si le projet nécessite une modification du délai d'instruction, le demandeur en sera informé dans le mois qui suit le dépôt de sa demande. Au-delà de ce délai toute demande est TACITE.

LE DOSSIER 2010 : LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme d'information (délai d'instruction 1 mois) sert à connaître le droit de l'urbanisme applicable au terrain. Il renseigne sur les dispositions d'urbanisme, les limites administratives au droit de propriété, la liste des taxes et participations d'urbanisme.

Le certificat d'urbanisme opérationnel (délai d'instruction 2 mois) indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée, ainsi que l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus.

Durée de validité d'un CU : 18 mois prolongeables par période d'un an tant que les règles d'application n'ont pas changé. La demande de prolongation doit se faire au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité.

SUIVI DES DOSSIERS

	2003	2008	2009
Certificat d'urbanisme	13	68	59
Déclaration préalable	35	27	51
Permis de construire & Permis de construire modificatif	22	28	33

QUELQUES RAPPELS POUR L'INSTALLATION DE :

- ▶ Parabole, clôture, panneau photovoltaïque, chalet (moins de 20 m²), véranda (moins de 20 m²), ravalement et modification de l'aspect extérieur : **DECLARATION PREALABLE**
- ▶ Chalet ou véranda (plus de 20 m²), modification de volume, percement ou agrandissement d'une ouverture sur l'extérieur : **PERMIS DE CONSTRUIRE**
- ▶ Mobil home dans son jardin : **INTERDIT**

RESPECT DES RÈGLES PAR RAPPORT AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Avant toute construction, modification, rénovation, toute personne est priée de se rapprocher des services d'urbanisme de la commune.

LES DIFFÉRENTES ZONES D'URBANISME

Toutes les zones d'urbanisme dans une même commune n'ont pas les mêmes droits ni les mêmes obligations.



Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « Lieu d'Accueil et d'Écoute » ouvert aux habitants de la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), R.S.A. (Revenu de Solidarité Active), C.M.U. (Couverture Maladie Universelle), M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale...).

C.C.A.S. DE MAMETZ

Personnel Communal

- ▶ **Accueil / Référente sociale :** Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz
- ☎ 03.21.12.10.12 Fax 03.21.93.56.87 ✉ mairie.mametz@wanadoo.fr

Membres du C.C.A.S

- ▶ **Président :** Jacques DELMAIRE, Maire
- ▶ **Membres élus :**

Bernard-Marie DELANNOY – Adjoint - *PERMANENCE EN MAIRIE, LES MERCREDIS DE 17 H À 18 H*
Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHIU, Jean-Pierre POTIER et Béatrice WALLE

- ▶ **Membres nommés :**

Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, Isabelle DENUNCQ, Viviane LAMBERT et Elisabeth REANT

En 2010, le C.C.A.S vous propose de participer à 2 soirées culturelles :

↪ **Vendredi 5 Février 2010**, 20 H, à la Salle du Millénium – pour la représentation d'« **ECH' POINTEUX** », Conte ch'ti d'Yves Dézèque
Tarifs : 5 euros par adulte et 3 euros par enfant

↪ **Samedi 17 Avril 2010**, 20 H, à la Salle du Millénium – pour une représentation théâtrale
« **OÙ EST PASSÉ YOUSSEF?** » animée par une Troupe de Magnicourt-en-Comté
Tarifs : 8 euros par adulte et 5 euros par enfant

PASS pour les 2 soirées : 7€ par enfant , 12€ par adulte

Nous vous attendons nombreux !

Pour la 2^{ème} année, les membres du C.C.A.S ont rendu VISITE aux BÉNÉFICIAIRES de l'A.P.A. Pour chacun, c'est l'occasion d'apprendre à se connaître en partageant un instant du quotidien.





Action Sociale

NOUVEAUTÉ 2009

R.S.A. (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE)

1er Juin 2009 : Entrée en vigueur du dispositif R.S.A.

Le R.S.A. se substitue aux dispositifs Revenu Minimum d'Insertion, Allocation Parent Isolé. Il est aussi ouvert aux travailleurs pauvres.

IL A VOCATION À :

- Assurer des moyens convenables d'existence
- Inciter à l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale
- Garantir un droit à l'accompagnement social et professionnel destiné à faciliter l'insertion durable dans l'emploi des bénéficiaires

La mise en œuvre du R.S.A. relève de la responsabilité de l'État et des Départements.

Ces derniers sont seuls compétents pour toutes les décisions d'attribution, de suspension et de radiation de cette prestation.

SONT ÉLIGIBLES AU R.S.A. :

- Toute personne résidant en France de manière stable et effective
- Avoir des ressources inférieures à un revenu garanti
- Avoir plus de 25 ans ou assumer la charge d'enfant né ou à naître
- Être français ou titulaire depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Être salarié ou travailleur indépendant relevant du régime micro entreprises et n'employer aucune personne (dérogation en opportunité possible) ou exploitant agricole

CALCUL DU MONTANT DU R.S.A. : Le foyer doit atteindre un revenu garanti.

Revenu garanti

=

Montant forfaitaire variable selon la composition du foyer (barème R.M.I. OU A.P.I.)

+

62% des revenus professionnels (pourcentage fixé par voie réglementaire)

R.S.A. = revenu garanti – ressources du foyer

Le calcul sera fait tous les 3 mois en fonction de la déclaration trimestrielle.

Le Département finance le R.S.A. socle c'est à dire le montant forfaitaire – ressources du foyer ; l'État finance le R.S.A. chapeau c'est à dire le revenu garanti – montant forfaitaire.

Pour en savoir plus sur vos éventuels droits au RSA et pour estimer le montant, différents sites sont disponibles sur internet :

www.caf.fr

www.rsa.gouv.fr

www.service-public.fr

LE RSA DONNE DES DROITS AU BÉNÉFICIAIRE ET À SON CONJOINT :

- Garantie de revenu
- Au besoin aide ponctuelle personnalisée de retour à l'emploi
- Accompagnement social et professionnel adapté aux besoins tendant à l'insertion dans l'emploi durable
- Référent unique (il peut y avoir un changement de référent durant le parcours)

Les enfants sont pris en charge dans le calcul mais pas dans le contrat d'insertion. Un contrat est établi par personne ; S' il y a un conjoint il y aura 2 contrats.

LE RSA DONNE ÉGALEMENT DES DEVOIRS AU BÉNÉFICIAIRE ET SON CONJOINT :

- Recherche d'emploi ou accomplissement d'actions nécessaires à l'insertion professionnelle ou sociale
- Si personne orientée vers le Conseil Général ou organisme d'insertion sociale : établissement d'un contrat dans le délai de 2 mois pour une durée maximum de 12 mois
- Si l'orientation est vers un organisme de placement (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, maison pour l'emploi...) : élaboration du contrat dans le délai de 1 mois
- Si personne orientée vers le Pôle Emploi : formalisation du P.P.A.E. (projet personnalisé d'accès à l'emploi).

SUSPENSION DU RSA :

- Après avis de l'équipe pluridisciplinaire lorsque du fait du bénéficiaire RSA et sans motif légitime le contrat ou le P.P.A.E. ne sont soit pas établis soit pas respectés.
- Lorsque le bénéficiaire du R.S.A. suivi par Pôle Emploi est radié de la liste des demandeurs d'emploi
- Si refus de se soumettre aux contrôles

RÔLE DU CCAS DANS LE DISPOSITIF RSA

Le **C.C.A.S. de Mametz** reste le « service instructeur » : il gère donc l'aspect administratif de la demande.

En parallèle, la loi impose un accompagnement des bénéficiaires. Elle crée également une fonction de correspondant pour assurer la cohérence du parcours. Le bénéficiaire aura donc un interlocuteur unique qui pourra selon les cas être issu de Pôle emploi, d'organismes de placement, d'organismes à vocation d'insertion sociale ou encore du C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Actions Sociales).

Le **C.I.A.S de la Communauté de Communes de la Morinie** a recruté Mademoiselle Delphine GODDE en qualité de référente solidarité. Elle est chargée du suivi et de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi pour lesquels les difficultés sociales sont un obstacle.



INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DE L'AUDOMAROIS

Le CLIC : Centre local d'information et de coordination gérontologique est un service gratuit à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage.

- Le CLIC vous accueille, vous écoute, vous informe et vous oriente vers les structures ou organismes existants.
- Le CLIC recherche avec vous les réponses les plus adaptées à votre situation.
- Le CLIC travaille en collaboration avec les professionnels et bénévoles des secteurs sanitaires et sociaux. Il organise des rencontres, conférences, forums pour répondre aux besoins des usagers et avec ses partenaires, il propose des actions de prévention et vous aide à « Bien vieillir » : activités physiques, rencontres conviviales, ateliers mémoire, alimentation, socio-esthétiques....
- Le CLIC soutient les actions en faveur des malades atteints de pathologies chroniques : écoute, conseils, soutien, mise en relation avec les partenaires travaillant en institutions ou à domicile.
- **Maladie d'Alzheimer:**

Il accompagne les aidants familiaux par le biais de groupe de soutien ou de paroles et organise la permanence de l'Association Pas de Calais Alzheimer le 3eme lundi du mois de 14h à 16h.

Pour tout renseignement, pour un rendez-vous au CLIC ou à votre domicile,
n'hésitez pas à nous téléphoner au 03 21 12 09 41.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le tri sélectif



...dans la poubelle jaune et verte



CANETTE SODA
- BIÈRE



BOUTEILLE
PLASTIQUE



BOUTEILLE
HUILE
PLASTIQUE



BOUTEILLE
LAIT



BOUTEILLE DE
SOUPE



FLACONS
SAUCES



BRIQUE



CONSERVE



GEL
DOUCHE



ADOUCISSANT



SHAMPOING



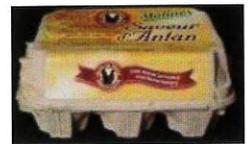
LIQUIDE VAISSELLE



JOURNAUX



LESSIVE
LIQUIDE



BOÎTE A OEUFS



REVUES



ENVELOPPES



CATALOGUES



LIVRES



BARIL LESSIVE



PAPIER
D'EMBALLAGE



CAHIERS



CARTONS



PROSPECTUS



AÉROSOL



NON



PILES



PAPIER PEINT



SACHETS PLASTIQUE



EMBALLAGE POLYSTYRÈNE



ANNUAIRE

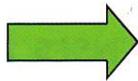


POT DE PEINTU-



CLASSEUR

Dans la poubelle verte



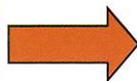
BOUTEILLES DE VERRE SANS BOUCHON NI CAPSULE



BOCAUX ET POTS EN VERRE



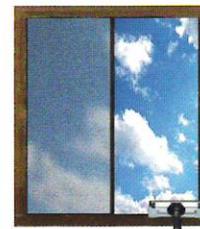
FLACONS EN VERRE SANS BOUCHON NI CAPSULE



POT DE TERRE CUITE (DÉCHETTERIE)



VAISSELLE (DÉCHETTERIE)



VITRES (DÉCHETTERIE)



AMPOULES (FOURNISSEUR)

Informations importantes

MORINIE Communauté de Communes de la Morinie

42 rue de Clarques
62129 THÉROUANNE
☎ 03 21 95 52 87

DANS LA POUBELLE JAUNE (ou ancienne poubelle)

Alimentaire :

- bouteilles de soda,
- d'eau,
- d'huile,
- de lait,
- de soupe,
- flacons de mayonnaise, de sauce tomate, contenants à vin...
- boîtes de conserve
- barquettes en aluminium
- briques alimentaires, les cartons
- boîtes et suremballages en carton

Flacons de produits ménagers : adouccissant, lessive, liquide vaisselle...

Flacons de produits d'hygiène :

- shampooing, bain moussant, gel douche...
- emballages en plastique

Vous pouvez jeter les bouteilles avec leurs bouchons, c'est plus propre et plus pratique.

Autres :

- métaux, briques et cartons
- boîtes métalliques
- bidons de sirop, aérosols
- papiers, journaux, magazines, revues
- prospectus, feuilles de papier, enveloppes, catalogues...

PAS DE POLYSTYRENE

SEPTEMBRE 09		OCTOBRE 09		NOVEMBRE 09		DECEMBRE 09		JANVIER 2010		FEBVRIER 10	
Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour	Semaine	Jour
1	M	1	J	1	J	1	M	1	M	1	L
2	J	2	V	2	L	2	M	2	S	2	M
3	M	3	S	3	S	3	M	3	D	3	M
4	V	4	D	4	M	4	M	4	V	4	J
5	S	5	L	5	L	5	S	5	S	5	V
6	D	6	M	6	V	6	D	6	M	6	S
7	L	7	M	7	S	7	L	7	L	7	D
8	M	8	J	8	D	8	M	8	V	8	L
9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	M
10	J	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M
11	V	11	D	11	M	11	V	11	L	11	J
12	S	12	L	12	J	12	S	12	M	12	V
13	D	13	M	13	M	13	D	13	V	13	M
14	M	14	M	14	S	14	D	14	J	14	D
15	M	15	J	15	D	15	M	15	V	15	L
16	M	16	V	16	L	16	J	16	S	16	M
17	J	17	S	17	M	17	D	17	D	17	M
18	V	18	D	18	M	18	V	18	L	18	J
19	S	19	M	19	M	19	S	19	M	19	V
20	D	20	J	20	D	20	J	20	D	20	S
21	L	21	M	21	M	21	L	21	V	21	L
22	M	22	M	22	J	22	M	22	J	22	M
23	M	23	J	23	D	23	M	23	S	23	M
24	M	24	V	24	L	24	M	24	D	24	M
25	M	25	M	25	M	25	V	25	L	25	J
26	M	26	J	26	D	26	M	26	M	26	V
27	M	27	V	27	L	27	D	27	M	27	S
28	M	28	S	28	M	28	J	28	J	28	D
29	M	29	D	29	M	29	V	29	V	29	L
30	M	30	M	30	J	30	M	30	S	30	M
31	M	31	J	31	D	31	J	31	D	31	J

Pour chaque commune le jour de collecte pour le tri sélectif et les ordures ménagères reste inchangé.

Le calendrier qui vous a été remis avec la poubelle verte vous indique les semaines de ramassage et tous les déchets qui sont recyclables. Il vous indique également la filière à adopter pour vous débarrasser des déchets non recyclables (exemple : les piles). Les semaines en **jaune** sont celles du ramassage de la poubelle jaune et verte (papier, plastique) et les semaines en **vert** la semaine de ramassage de la poubelle verte (verre). Les semaines représentées en blanc vous indiquent celles où il n'y a pas de ramassage. Ce calendrier couvre une période qui va jusqu'en août 2010. Un nouveau devrait vous être distribué courant 2010.

* L'agent chargé du ramassage des containers du tri sélectif peut refuser l'enlèvement d'une poubelle dont le contenu contient des éléments non recyclables. A noter qu'il en est de même pour la poubelle des déchets ménagers si celle-ci contient des déchets non ménagers tels que encombrants, pelouse, branches, etc...

- * Tous les déchets souillés ne sont pas recyclables, notamment les papiers et les barquettes.
- * Quelques exemples d'éléments non recyclables à mettre dans la poubelle « ordures ménagères » : les papiers gras ou souillés genre essuie-tout, les sacs plastique, les pots de yaourt, les pots de crème fraîche, le polystyrène sous toutes ses formes, les couches-culottes et autres articles hygiéniques, les barquettes sales, les films plastique

LES ERREURS DE TRI COMPLIQUENT LE RECYCLAGE ET DOUBLENT LE COUT DU TRI !

► HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Été : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45, fermé le dimanche

Hiver : lundi 14h/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14h/17h30, fermé le dimanche

LE CHOIX D'INVESTIR

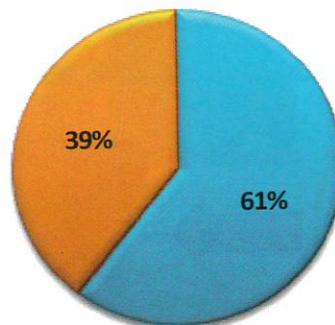
C'est dans un contexte difficile que l'année 2009 s'achève. Une année de crise où l'on estime que l'investissement des collectivités est en recul d'environ 2.7%.

Les investissements des collectivités territoriales représentent environ 28% des dépenses totales hors remboursement du capital des emprunts en cours.

Il est donc tout à fait remarquable d'observer l'effort important en matière d'investissement de notre commune, rendu possible grâce à une capacité d'autofinancement nette (après remboursement des emprunts) satisfaisante. Celle-ci s'élevait à 198 301 euros à la fin 2008.

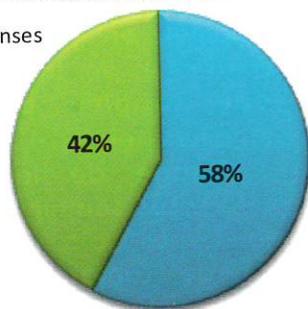
RÉPARTITION DES DÉPENSES 2009

■ Dépenses d'investissement ■ Dépenses de fonctionnement



Part des dépenses d'investissement hors remboursement de la dette

■ Dépenses d'investissement hors remboursement du capital
■ Autres dépenses



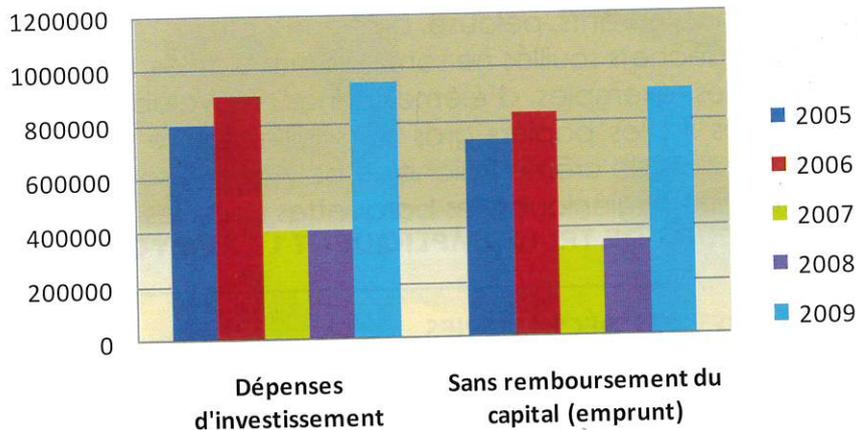
La bonne gestion financière de notre Commune permet aujourd'hui d'investir sans remise en cause des équilibres budgétaires.

La qualité de la gestion communale reconnue régulièrement dans les analyses financières émanant des services du Trésor Public est une source de satisfaction. **Elle doit nous inciter à garder le cap, tout en poursuivant les efforts destinés à doter toujours plus en quantité et en qualité les services dévolus à tous.**

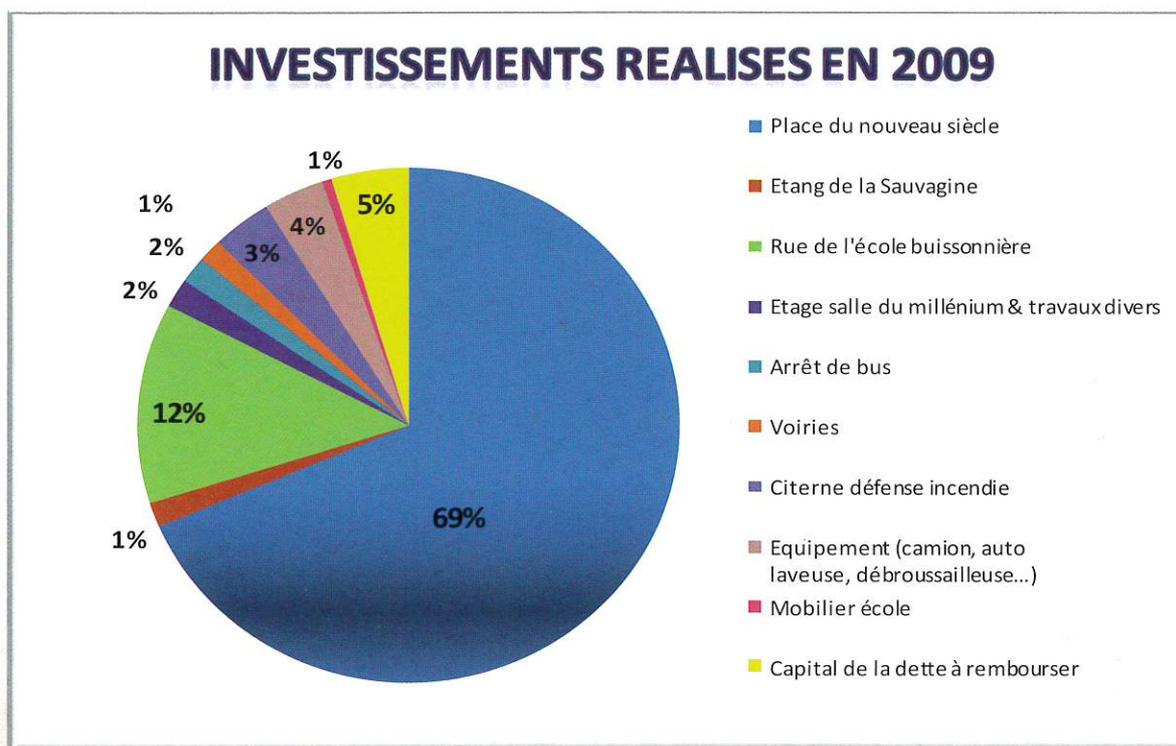
Evidemment, les investissements se réalisent et s'accomplissent chaque année au gré des besoins et des capacités financières et budgétaires.

Vous pouvez constater que l'année 2006 était déjà fortement orientée vers l'investissement. Pour l'essentiel, il s'agissait de la réalisation de la rue du Stade, l'acquisition du tracteur, la réfection des toitures de divers bâtiments communaux, et déjà le début de l'aménagement de la Place du Nouveau Siècle. Mais 2009 restera comme l'une des années les plus pourvues en matière d'investissements!

Dépenses d'investissement



Les principaux investissements réalisés en 2009 sont :



Pour faire face à l'importance des investissements, la Commune a contracté un emprunt de 250 000 euros, à amortissement constant au taux fixe de 4.06%. Nous avons opté pour un prêt à échéance choisie. Ce qui permet de rembourser plus rapidement le capital et de ramener le coût du crédit à celui d'un prêt à amortissement constant au taux fixe de 3.38% sur une période de 12 ans.

Dans le même temps, les emprunts à taux variables souscrits pour le financement de la salle du Millénium sont tombés à 0.9660%. Ce qui rend pertinent le choix de ne pas avoir renoncé à ce taux variable pour un taux fixe !

D'autant que ces prêts arriveront à échéance en 2014 et 2015, et qu'en conséquence l'essentiel du capital a déjà été remboursé à des taux très compétitifs.

De sorte qu'au 31.12.2009, le capital restant à rembourser s'élève à 562 277.34 euros, soit 292 euros par habitant. Un niveau comparable à celui du 31.12.2005.

EN INVESTISSANT, MAMETZ A FAIT LE CHOIX DE L'AVENIR, DE SON AVENIR TOUT EN GARDANT UNE BONNE MAITRISE DE SON BUDGET.

2010 sera une année de consolidation des investissements en cours, mais également de travail et de préparation des projets à étudier et à finaliser, dans le respect des nécessaires équilibres budgétaires.

Investir, mais dans l'intérêt de tous, doit être la seule règle. Les taux d'imposition communaux sont les mêmes qu'en 1996, et pour la 2^{ème} année consécutive les prix des services périscolaires comme la cantine et la garderie sont restés parfaitement stables, alors même que les tarifs du fournisseur des repas augmentent régulièrement.

La consolidation n'est pas un renoncement à tout investissement. Il s'agit de parfaire les actions engagées et de s'inscrire dans des perspectives de projets plus conséquents qui exigent temps, préparation technique et budgétaire.

Ainsi 2010 devrait être une année de réaménagement et de réhabilitation de bâtiments communaux comme celui sis 76 Grand'rue en vue de créer entre autres une salle destinée à la pratique de l'informatique à l'école. De même, la réalisation d'un plan destiné à la défense incendie devrait être d'actualité.



Travaux



Réalisation avec Logis 62 d'un nouveau cœur de village comportant 32 logements locatifs dont 8 destinés aux personnes âgées et handicapées, une zone pour y implanter des commerces. L'armurerie de M. Pierre FOULON, le cabinet de l'orthophoniste Mme SMAL ont déjà pris place sur cette zone. M. Vieillard va démarrer début 2010 les travaux pour la création d'une boulangerie-pâtisserie et si l'association de soins et de services à domicile d'Aire-sur-la-Lys a l'aval du Conseil Général, Mametz se verra doté d'un accueil de jour Alzheimer.



Réalisation d'une nouvelle voie communale « La rue de l'école buissonnière » qui va désengorger le secteur de la nouvelle place en offrant un dégagement sur la rue du Moulin.



Arrivée de la fibre optique sur la commune pour l'ADSL



Remplacement du camion des services techniques



Après une première citerne installée place du nouveau siècle, une seconde de 60 m3 couvre le secteur de Crecques. Une étude pour la défense incendie est en cours et déterminera l'implantation soit de nouvelles citernes ou de nouveaux poteaux sur la commune pour que l'ensemble des habitations puissent bénéficier d'une couverture optimale.



Mise en service du distributeur de billets.



Aménagement devant la mairie - accès handicapés- arrêt de bus scolaire pour éviter les embouteillages, sécuriser la montée et la descente du bus par les enfants.

Rajout d'empierrement à la sauvagine



Pose d'un escalier par les Ets DEBRE à la salle du Millénium pour la desserte actuellement de la classe d'informatique avant de devenir le local de la bibliothèque

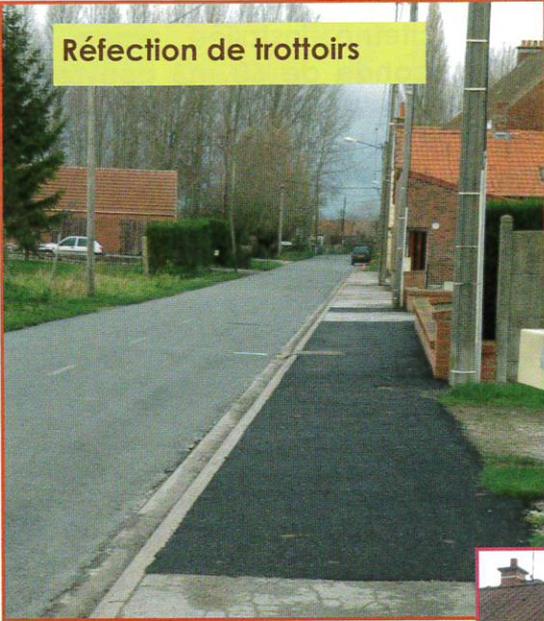
Aménagement de la future bibliothèque à l'étage de la salle du Millénium



Travaux de rafraîchissement au local de l'association de couture



Réfection de trottoirs



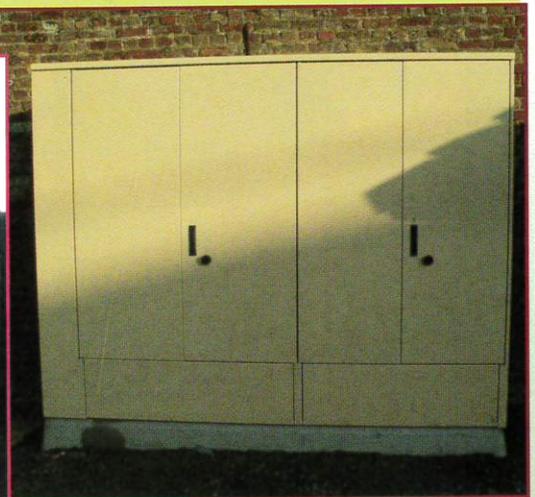
Travaux d'engazonnement de la future zone de pique-nique à l'étang de la Sauvagine



Réalisation d'accotements gravillonnés rue de la plaine



Les armoires ADSL



Un nom pour l'école



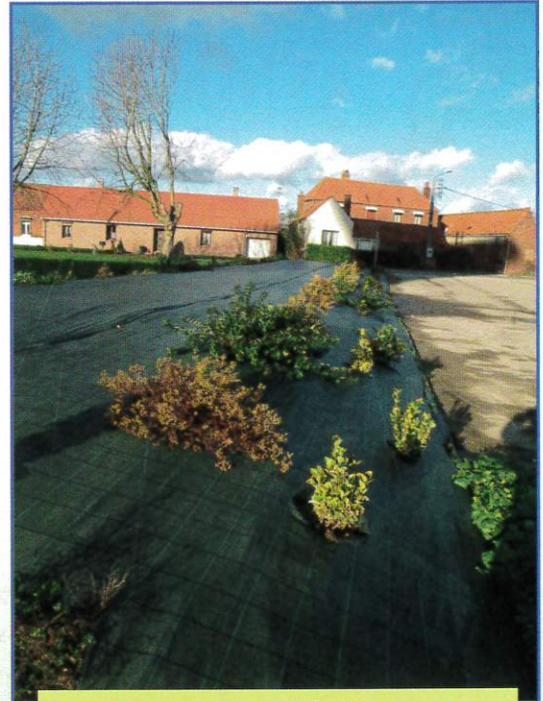
Aménagement d'une nouvelle entrée : pose d'une belle barrière et d'une nouvelle clôture



Plantation d'hortensias à Marthes place du rietz (photo automnale)



Remplacement de 12
panneaux de signalisation



Fleurissement à Marthes

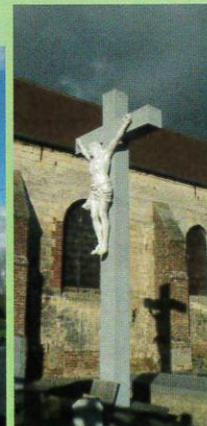


2ème tranche de travaux
d'accotement entre
Mamez et Crecques

Fleurissement du calvaire à l'entrée de
Mamez sous un ciel d'automne



Achat d'une auto laveuse pour
l'entretien de la salle du millénium



Remise en peinture des calvaires



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA REGION DE MAMETZ

LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

Ces travaux devraient démarrer courant 2010. La Société MSE qui fait partie du groupe Véolia Environnement a été retenue pour la construction de notre future station d'épuration. Celle-ci se trouvera sur la commune de Rebecques au lieu dit le Choquel. D'une capacité de 5000 équivalent habitants, cet équipement remplacera avantageusement notre ancienne station à l'agonie ne remplissant plus du tout son rôle d'épuration.

Ce chantier sera « sous la surveillance » de la société IRH de Fresnes-les-Montauban dont les techniciens connaissent parfaitement le dossier assainissement de notre syndicat. Deux visites ont été organisées sur des sites équivalents à notre future station. Le premier site visité fut celui d'Eperlecques où la taille de la station sera celle qui sera construite à Rebecques.



Le second fut celui de Mourmelon dans la Marne (station d'épuration du camp militaire).



Le coût à la charge du syndicat sera de 1 208 304 € déduction faite d'une subvention de l'Agence de l'Eau de 702 812 €. A cela il faudra ajouter le coût du réseau pour amener les eaux usées à la station et leur retour à la rivière après épuration soit un coût à la charge du syndicat de 392 995 € déduction faite d'une subvention de l'agence de l'eau non connue à ce jour. Ce chantier sera l'aboutissement de trois années d'études, de réunions, de concertations le tout saupoudré parfois d'une touche de révolte face aux exigences de l'administration et de l'agence de l'eau qui se soucient peu de savoir si nous avons les moyens de réaliser un tel investissement. Il est

d'ailleurs à noter que les subventions versées notamment pour la station sont de l'ordre de 45 % mais ce taux n'est pas appliqué sur le coût réel de cet outil d'épuration mais sur un barème prédéfini qui est bien inférieur à la réalité, même sans faire de folies.

Ces financements se décomposent ainsi :

- ▶ 45 % de subvention sur une base forfaitaire de 1 561 806 €
- ▶ 35 % sous la forme d'un prêt à taux zéro sur 20 ans

Le solde étant financé par un prêt bancaire.

LE NOUVEAU CAPTAGE D'EAU POTABLE

L'emplacement pour une nouvelle ressource en eau vient d'être localisé par le Cabinet AMODIAG et son hydrogéologue Monsieur DENUDT. Il se situe dans le bas de Monbus à l'angle formé avec le chemin qui rejoint la rue des Champs Lambert.

Les accords du locataire et du propriétaire ont été obtenus pour la réalisation de forages d'essai afin de déterminer si la ressource en eau répond quantitativement et qualitativement à nos attentes. Suite à ces essais, un appel d'offres sera lancé pour la réalisation du puits et du bâtiment qui doit accueillir les pompes et les armoires électriques. Cette construction n'aura rien de commun avec celle que l'on connaît rue d'Enguinegatte puisque que les pratiques actuelles s'orientent sur un édifice semi-enterré. Côté armoires électriques, l'électronique a permis de réduire fortement l'emprise de ces équipements.

Rappelons que cette réalisation n'est pas le fait du prince mais le résultat d'un arrêté préfectoral qui nous demande de nous éloigner de l'autoroute et de trouver une eau moins chargée en nitrates. Au début de cette étude plusieurs scénarios avaient été envisagés à savoir :

- ▶ Le raccordement au syndicat d'Ecques mais Théroouanne venait d'opter pour cette solution et la ressource en eau n'est pas suffisante pour raccorder en plus notre syndicat.
- ▶ L'alimentation de notre château d'eau en se raccordant à « l'usine d'eau » située sur la plaine mais le coût des travaux était très élevé et l'usine est fermée un mois par an pour entretien des installations. De plus, un vieux Mametzien m'avait répondu « Mi je n'buvrai pas d'el io d'rivière ». En effet, toute l'eau potable produite par cette société provient essentiellement de la Lys.

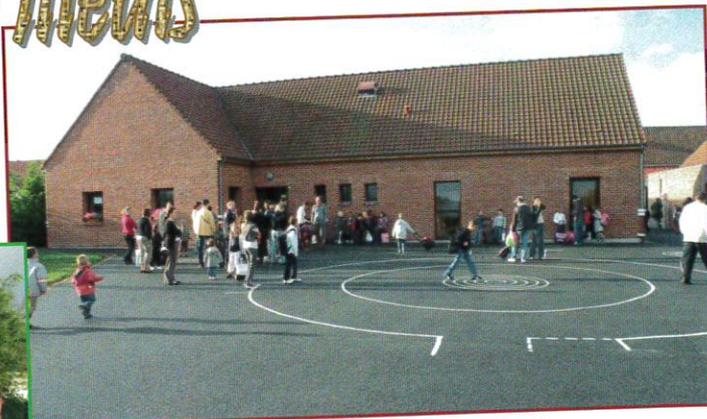
Jacques DELMAIRE, Président

TARIFICATIONS

	EAU	ASSAINISSEMENT
Abonnement annuel H.T. (TVA 5.5%)		
Catégorie 2	46.00 €	148.00 €
Catégorie 3	69.00 €	220.00 €
Catégorie 4	104.00 €	331.00 €
Prix au mètre cube H.T. (TVA 5.5%)		
De 0 à 250 m ³	0.49 €	
De 251 à 500 m ³	0.46 €	
De 501 à 1000 m ³	0.42 €	1.15 €
Au delà de 1000 m ³	0.40 €	
Branchement neuf H.T. (TVA 19.6%)		
Catégorie 2	606.00 €	
Catégorie 3	908.00 €	794.00 €
Catégorie 4	1345.00 €	
Taxe de raccordement pour nouvelle construction		882.00 €



École des Tilleuls



En Septembre 2009, 209 enfants faisaient leur « rentrée des classes ».

Face à l'augmentation des effectifs, une nouvelle classe était créée nécessitant quelques aménagements dans l'urgence et notamment la délocalisation temporaire de la salle informatique, à l'étage du Millénium.

Le Conseil Municipal réfléchit aujourd'hui plus durablement à l'aménagement d'une nouvelle classe, proche du site de l'École – pour la rentrée scolaire 2010.

ÉCOLE DES TILLEULS DE MAMETZ

↳ **DIRECTEUR : Dominique LEBRUN-VANDEWALLE**

↳ **ÉQUIPE ÉDUCATIVE :**

Celle-ci est composée de dix enseignants qui encadrent au quotidien les élèves.

↳ **AGENTS COMMUNAUX :**

Madame ZOBEL, responsable cantine, garderie & aide maternelle ;

Melle BAILLEUL, emploi aidé - surveillance cantine & ramassage scolaire, entretien ménager ;

Mme DE SAINTE MAREVILLE, responsable salles communales & entretien bâtiments communaux

Mme FRAPPART, emploi aidé - surveillance cantine & entretien ménager

Melle PRUVOST, emploi aidé - aide maternelle & entretien ménager



La Commune participe financièrement à la scolarité des jeunes mametziennes et mametziens scolarisés à l'École des Tilleuls à hauteur de 55 euros par enfant et par an pour assurer le fonctionnement quotidien ; De même, une subvention de 5 euros par enfant et par an est allouée pour les voyages scolaires.





Vie scolaire

L'année scolaire dernière, les projets de l'école ont eu un thème central : le cirque avec comme

conclusion la fête de fin d'année.

Cette année, le thème retenu pour 5 classes est l'Afrique et pour les 3 autres, le développement durable. Le point de départ est la prestation de Monsieur Martin, conférencier, sur ces deux thèmes.

L'école a encore comme partenaire l'école municipale de musique d'Aire/Lys et participe au projet d'action culturelle de la circonscription en éducation musicale et en arts plastiques.

D'autres actions perdurent comme l'USEP ou la correspondance scolaire.

Depuis la rentrée, l'école compte 8 classes et 207 élèves.



PREMIERS SECOURS
25 MAI 2009
Merci à Monsieur Joly, Pompier et formateur.



REMISE DES PERMIS PIÉTONS
29 JUIN 2009
Monsieur Potier, Conseiller Municipal et le Gendarme Bénard.

Centre Historique Minier de Lewarde
16 juin 2009



Les projets ne sont réalisables qu'avec le concours de tous, des enseignants, de la Municipalité et de l'Association de Parents d'élèves.

Cette dernière, créée l'année scolaire dernière, met en place de nombreuses actions afin de permettre le financement de sorties, l'achat de livres. Qu'elle en soit remerciée.

La coopérative, de ce fait, entreprend moins d'actions mais continue de financer les projets de l'année.



Carnaval
20 février 2009

USEP
ASSOCIATION USEP DE L'ÉCOLE DE MAMETZ
Président: Dominique LEBRUN
Secrétaire: Catherine LAMBLIN
Trésorier: Jean-Pierre POTIER

Activités prévues pour 2009/2010
Athlétisme, pétanque, handball, tennis de table, jeux usépiens (jeux traditionnels), gymnastique, rugby, cyclotourisme, randonnée pédestre.

Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM1-CM2	26
M. LEBRUN Mme DICQUE	CE2-CM1	27
M. ROBILLIARD	CE1-CE2	26
Mme FRANÇOIS	CP-CE1	18
Mme PETITPREZ Melle COET	CP	24
Mme CROGIEZ	MS-GS	31
Mme DESSE	PS-MS	30
M. LELIÈVRE	TPS-PS	25

Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2010.

Le Directeur, Dominique LEBRUN

EN GUISE DE PREAMBULE

Et voilà une année de plus qui n'a pas hélas, rajeuni votre chroniqueuse habituelle. Et l'équipe municipale chargée de la rédaction de ce bulletin me demande de vous aider à rire !...

Mais, comme ils ont eu la gentillesse de m'associer aux travaux de mise en valeur de notre patrimoine, il m'a semblé que notre PATOIS ne doit pas être oublié dans l'héritage de nos Aïeux qui fait aujourd'hui la base et la richesse de notre village. Cher Patois, à notre tour de t'apporter notre attention. (Un conseil: pour comprendre et assimiler, il faut impérativement lire les lignes qui suivent à haute voix ... avec l'accent si vous le pouvez!...)

Marie-Thérèse DELMAIRE—Novembre 2008

*Quand ché glènes y éront des dints
Je n'cros pon qu'cha s'ra d'main l'veille
Din l'monde da c't'heure on l'savons bin
On peut pon dire qu'tout va à meruelle*

*Mais, si on l'voulez, tartous insemble on va rêver
Qu'in jour enfin, din nous Pays, din nous villache
In verra p'tête qué quose quanger
Tout un chacun s'ra ben benache*

Quand ché glènes y éront des dints

*Quand on verrez du côté dé ch'marais
Ché garnouilles couvrir à galoches
Tout ché masons s'ront des palais
Tout ché gins y éront des sous plein lu poches*

*Quo qu'y n'int f'ront ?...j'in sais mi rien
Ch'ti qu'est pon malin y s'ra p'tête pu bête
Ch'ti qu'est dépinsier y n's'arfusera pu rien*

*Tartous y n'fairont qu'rouler in bagnole et faire la fête
Quand ché garnouilles y couvront in galoches*

*Quand ché crapauds ... qué sale bétal
Y'éront des pleumes sur lu carcasse
Ti et pi mi, in pourra même sans travail
Vivre in rintier, faire el ducasse*

*Y'era pu d'patron, y'era pu d'ouvrier
Ch'blé y pouss'ra sans qu'ch'cinsier y l'sème
Ch'pain y s'ra tout cuit, in n'era qu'à l'ninger
Même ch'curé y n'parl'ra pu d'carême
Quand ché crapauds y'éront des pleumes*

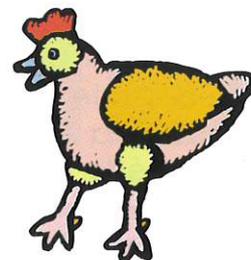
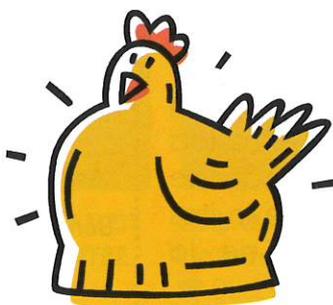
*Quand ché canards saïront canter sans déraïller
On n'éront pu ni diu ni maïte
On n'parl'ra pu que d'Liberté
Parche qu'in pourra n'in faire qu'à s'tête
On n'mourra pu, parait qu'cha s'ra l'Egalité
Qu'on n'a à c'theure qu'à ch'chimintière
Et au nom del Fraternité
In vivra tous comme des vrais frères
Quand ché canards y cant'ront sans déraïller*

*Quand nous tros cloques s'mettront d'accord
Pu qué ch'coq y reste au mitan d'ché glènes
In dira, cha y est, v'la l'âge d'or
Avant d'savoir du qu'cha nous mène
Y'era pu d'flics, pu d'controleurs, pu d'militaires
Pu d'Etat, pu d'Europe, pu d'Blancs et Verts
Bête ou malin, chacun sin tour, on s'ra ministre
Ché députés s'ront ben contints d'rimplir pur rien lu office
Et des gins d'toutes les couleurs
N'formeront pu qu'eune seule famille et in seul cœur*

Mais... quand qu'ch'est qu'ché cloques

Y s'ront d'accord ?...

Pur laïcher ch'coq din sin pouïller.





Associations

AAPPMA - LA TRUITE MAMETZIENNE

2009 aura vu la réalisation de nombreux projets :

- Le Congrès Départemental qui a rassemblé de nombreuses administrations, des élus et 274 participants. Un événement réussi grâce à la coopération de notre société avec la Municipalité.
- La fête nationale de la pêche a réuni 94 pêcheurs qui ont permis de collecter 400 € pour l'association « cœur toujours » dont l'AAPPMA est membre honoraire.
- La fin des travaux d'empierrement à la Sauvagine avec une participation de notre société à hauteur de 6 000 €.
- La venue surprise d'une plante envahissante « La naïade » qui devrait disparaître avec les rigueurs de l'hiver. Le bateau faucardeur de la ville d'Aire-sur-la-Lys nous permis de retirer du plan d'eau de la Sauvagine plusieurs tonnes de cette herbe. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont participé à cette opération et la ville d'Aire-sur-la-Lys pour l'intervention de son bateau faucardeur.
- La mise en place d'un plan de gestion piscicole unique dans le Département.
- Les pêches électriques qui ont mis en évidence la richesse de la Lys « Mamezienne » sur le plan des variétés de poissons.
- La remise dans la Lys de 1 320 kg de truites fario et 1 200 kg de poissons blancs au niveau des deux plans d'eau soit un investissement de 27 000 € pour 2009.
- La venue d'un nouveau garde, Stéphane Charlet et de nombreux autres bénévoles participant activement à la vie de la société.
- L'élection d'un nouveau conseil d'administration et la reconduction du Président pour 6 ans qui opérera également au sein de la Fédération Départementale et comme rapporteur de la commission départementale des nuisibles notamment la régulation des cormorans avec pour notre commune deux fines gâchettes assermentées par Monsieur le Préfet : Messieurs Claude Faucon et Guy Labitte.

2009 restera une année faste pour l'AAPPMA qui enregistre 665 adhérents pour une vente totale de 1 550 cartes !

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt qualifie la gestion de « rigoureuse et intelligente ». Nous espérons que 2010 sera également en grand cru avec une gestion, une créativité et un travail de fond équivalent à l'année écoulée. Cette rigueur permettra lors du Dimanche de la Pentecôte (Geai de Crecques) de procéder à une remise de truites et d'en faire bénéficier les enfants de la commune avec une carte à 1€.

La Sauvagine Envahie par la Naïade



Ces dernières semaines, le plan d'eau a fait l'objet d'un nettoyage important en raison de la prolifération d'une plante aquatique, la Naïade.

■ Depuis mi-juillet, sur le plan d'eau de la Sauvagine, se développait à grande vitesse une plante aquatique appelée Naïade. Inquiets par l'ampleur du phénomène, les Mameziens ont averti la mairie de la commune, puis le maire d'Aire-sur-la-Lys, pour obtenir une fauche par bateau faucardeur.

Une quinzaine de bénévoles sont venus aussi aider, armés de crocs, fourches et grappins. Et pendant plusieurs jours, tous ont travaillé dur pour retirer cette plante.

Dans le même temps, René

Masclét, président de la Truite mamezienne, a envoyé un échantillon au Centre régional de phytosociologie. La plante s'est révélée sans danger et devrait disparaître d'elle-même avec l'hiver. La Naïade se développe dans de jeune plan d'eau, encore pauvre en élément nutritif et battu par les vents. Pour anecdote, c'est en 1999 que pour la première fois, la Naïade apparut dans les voies navigables de Mont-Bernanchon.

Plus de peur que de mal donc pour la Sauvagine qui est prête à recevoir à nouveau trois cents poissons !

A vous toutes et tous qui consacrez votre temps dans un bénévolat total pour la pêche, pour la Truite Mamezienne, pour la Commune, merci. Et comme le rappelle souvent Monsieur le Maire de Mametz, Jacques DELMAIRE : « N'oublions pas que la Pêche à Mametz est le fond de commerce de notre commune ! »

Meilleurs vœux pour 2010,

Bonne année et bonne santé.

Le Président René Masclét



Associations

Trombinoscope des président(e)s



**ENTENTE SPORTIVE
MAMETZ/REBEQUES**
Cathy CREPIN
☎ 03.21.93.51.72



**ASSOCIATION CANINE DE
MAMETZ**
Valérie CARPENTIER
☎ 06.28.17.07.20



MAMETZ GYM FORM'
Elisabeth BARRE
☎ 03.21.95.29.20



CLUB DU 3ÈME ÂGE
Geneviève GOZET
☎ 03.21.95.58.83



**A.C.P.G.-C.A.T.M.-T.O.E.
MAMETZ/REBEQUES**
André LOZINGO
☎ 03.21.95.80.23



**ANCIENS COMBATTANTS
FNACA**
Francis FAUCON



UN PLUS POUR MAMETZ
(association de couture)
Véronique DEPRETZ
☎ 03.21.95.26.04



LA TRUITE MAMETZIENNE
René MASCLÉ
☎ 03.21.39.29.85



**AMICALE DES ANCIENS
SAPEURS POMPIERS**
Gabriel MARTEL
☎ 03.21.39.00.43



CARABINIERS DE MAMETZ
Jean-Charles DELATTRE
☎ 03.21.93.14.97



CARABINIERS DE CRECQUES
Richard DENUNQC
☎ 03.21.12.38.92



CARABINIERS DE MARTHES
Jean-Michel CASIEZ
☎ 03.21.12.33.69

Trombinoscope des président(e)s - suite-



**A.P.E. (association
des parents d'élèves)**
Caroline BLONDEL



**CHAPEAU DE COW-BOY
& BOTTES DE CUIR**
Isabelle BAROUX
☎ 03.21.95.66.54



USEP
**Dominique LEBRUN-
VANDEWALLE**
☎ 03.21.38.47.70



CROIX ROUGE
Noël DERYCKE
☎ 03.21.93.35.60



SYNDICAT AGRICOLE
Michel REANT
☎ 03.21.12.10.54



ASSOCIATION DES FÊTES
Christian MASSET
☎ 03.21.39.07.05



LOISIRS DÉTENTES
Claudine ALEXANDRE
☎ 03.21.39.13.09



« LES ENFANTS D'ABORD »
Anita WACQUEZ
☎ 03.21.95.10.14



**SOCIÉTÉ DE CHASSE GIBIERS
D'EAU « LA SAUVAGINE »**
Jean-Pierre CHARLET
☎ 03.21.39.27.06



**SOCIÉTÉ DE CHASSE DE
CRECQUES**
Damien BOURDREL
☎ 03.21.93.55.15



**SOCIÉTÉ DE CHASSE
DE MARTHES**
Michel DELVART
☎ 03.21.39.58.17



**SOCIÉTÉ DE CHASSE
DE MAMETZ**
Patrice VITRY
☎ 03.21.95.13.68



Nouveaux Commerces & Services



Alex Svices
Vous propose: entretien jardin,
services d'entretien, jardinage de
votre maison pendant votre absence.

REANT Alexandre
3 rue de la plaine
62120 Mametz
tel: 06 72 65 22 05

Joignable du lundi au samedi de 8 h à 19 h.
Chèque emploi service accepté.



CH'TE COIFF' A DOM'

*Je m'appelle VANESSA
et je suis à votre disposition pour
les coiffures que vous désirez
le mardi, jeudi, vendredi toute la
journée et le samedi matin.
Cela fait 9 ans que j'exerce ce
métier...*

POUR TOUT AUTRE RENSEI-
GNEMENT :

MELLE VANESSA SAMIEC

N° SIRET 51061545300014

MAMETZ SERVICES

Electricité, Sanitaire, Chauffage

INSTALLATION-DEPANNAGE

34, rue de choquant 62120 MAMETZ

☎ 06.85.63.69.66

N°SIRET en cours

QU'EST-CE QUE LA SOPHROLOGIE?

C'est une méthode scientifique créée par le Professeur Caycedo pour maîtriser l'équilibre du corps et de l'esprit. Elle nous aide à évacuer le stress en apprenant à se relaxer, à respirer, à nous dévoiler notre conscience.

Les techniques sont à la portée de chacun.

Maryline LENGLAERT

Sophrologue Caycedienne—Master Spécialiste
94bis grand'rue—62120 Mametz

Je reçois à mon cabinet les adultes et les enfants à partir de 4 ans sur rendez-vous au : **03.21.95.67.00**

Je me déplace également à domicile pour les personnes à mobilité réduites.



Au fil des jours...



03/01/2009 : CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE



10/01/2009 : VERRE DE L'AMITIÉ
AU CLUB CANIN



23/01/2009 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS
COMBATTANTS ACPG-CATM-TOE VEUVES



23/01/2009 : REMISE DES PRIX POUR LES MAISONS
ET LES COMMERCES ILLUMINÉS



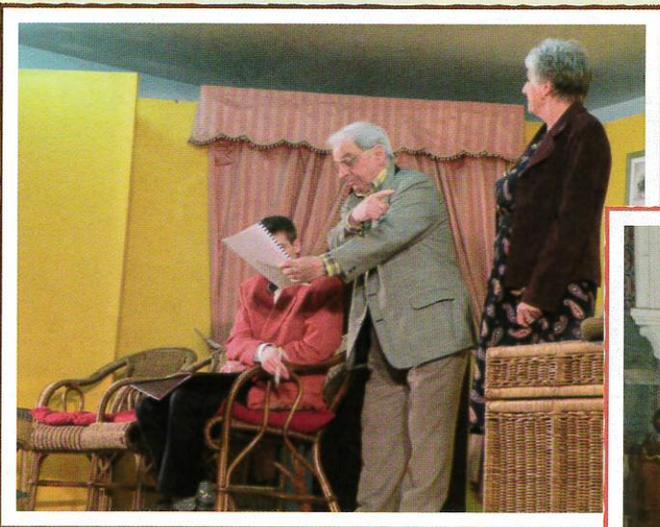
29/01/2009 : L'IO D'CHÉ PAYS DIN HAUT
INONDE LE CAMPING DU CHÂTEAU.
LE CAMPING EST ÉVACUÉ ET SES
LOCATAIRES SONT ACCUEILLIS À LA SALLE
DU MILLÉNIUM



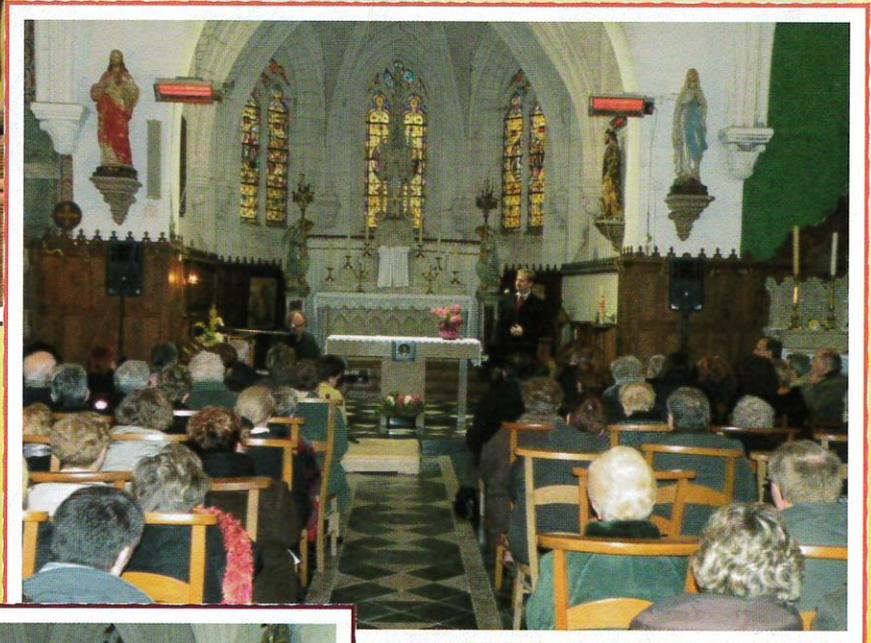
**26/01/2009 : VISITE DE LA STATION
D'EPURATION D'EPERLEQUES**



**30/01/2009 : ASSEMBLEE GENERALE DES
CARABINIERS DE MAMETZ**



**07/02/2009 : PIECES DE ROBERT DA
COSTA (THEATRE PATOISANT)
INTERPRETEES PAR L'ATELIER THEATRE
PATOISANT - M.J.E.P. D'ISBERGUES**

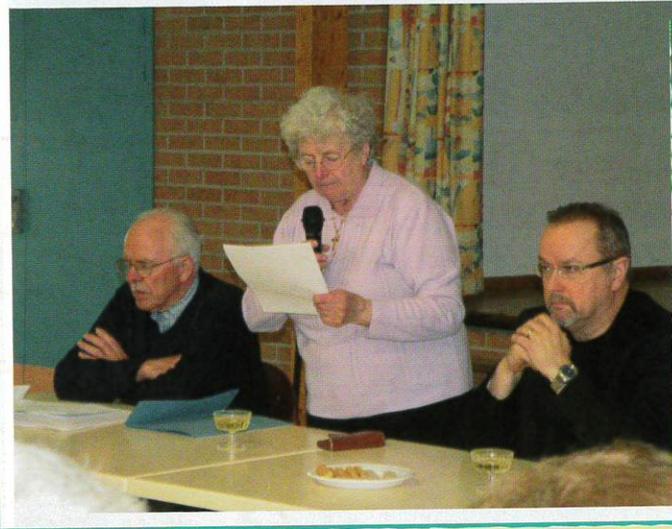


**22/02/2009 : TOUR DE CHANT DU
TENOR ALAIN SOMBRET**



**INTERPRETATION DES CHANTS
RELIGIEUX CONNUS A L'EGLISE
SAINT-VAAST DE MAMETZ**

07/03/2009 :
REPAS DES
ACPG-CATM-TOE
VEUVES DE
MAMETZ/
REBECQUES



10/03/2009 : ASSEMBLEE GENERALE DU
CLUB DU 3ème ÂGE



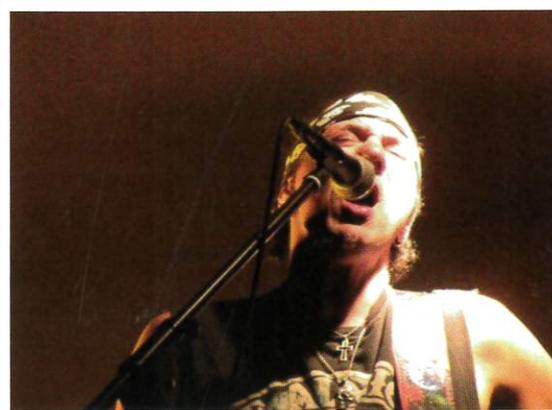
16/03/2009 : VISITE DE LA STATION D'EPURATION
DE MOURMELON



15/03/2009 : CONGRES
DEPARTEMENTAL DE
L'A.A.P.M.A. (Pêche)



**28/03/2009 : LOTO DE
L'ENTENTE SPORTIVE
MAMETZ REBECQUES**



**03/04/2009 : CONCERT
ROCK AVEC
L'ASSOCIATION
MUSIKZAC**



**12/04/2009 : PREMIERE CHASSE AUX ŒUFS A
L'ETANG DE LA SAUVAGINE**



15 AVRIL 2009 : AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE ET RÉALISATION D'UN ARRÊT POUR LE BUS SCOLAIRE POUR ÉVITER ÇA



ENFIN UN DISTRIBUTEUR À MAMETZ



07/05/2009 : JOURNEE CYCLO A L'ECOLE

03/05/2009 : REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL : 28 RÉCIPIENDAIRES



23/05/2009 : BEL EXEMPLE A COPIER : LA FÊTE DES VOISINS CHEMIN DES RUELLES



05/06/2009 : ABATTAGE DE VIEUX MARRONNIERS MALADES RUE DU MOULIN





05/06/2009 : VISITE CHEZ M. ET MME MARCEL DURIEZ DE MARTHES SUITE À LEURS NOCES DE DIAMANT



13/06/2009 : AG DE L'ESMR DÉPART DE M. ROGER FACQUEUR ARRIVÉE DE 2 NOUVEAUX ENTRAINEURS : MESSIEURS THIERRY VANMAËLE ET MARTIAL MARTIN



17/06/2009 : VISITE CHEZ M. ET MME MICHEL DUBOIS DE CRECQUES SUITE À LEURS NOCES D'OR



17/06/2009 : AG DE L'ASSOCIATION « UN PLUS POUR MAMETZ » - VENEZ REJOINDRE LES 18 MEMBRES POUR APPRENDRE LA COUTURE



20/06/2009 : FETE DE L'ECOLE



26/06/2009 : ASSEMBLEE GENERALE DE MAMETZ GYM FORM



29/06/2009 : REMISE DES PERMIS PIETONS



01/07/2009 : ASSEMBLEE GENERALE DE CHAPEAUX DE COW-BOYS ET BOTTES DE CUIR



13/07/2009 : FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE
14/07/2009 : JEUX POUR LES ENFANTS



20/07/2009 : RANDONNÉE SUR LA COMMUNE DE MAMETZ ORGANISÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE

06/08/2009 : SEMAINE CYCLOTOURISME

PASSAGE DE PLUS DE 8000 CYCLOTOURISTES À MAMETZ



30/08/2009 : CONCOURS AGILITY AU TERRAIN DE FOOTBALL



03/09/2009 : ON OUVRE UNE NOUVELLE CLASSE ET 209 ÉLÈVES FONT LEUR RENTRÉE DES CLASSES





06/09/2009 : DUCASSE DE MARTHES



09/09/2009 : RANDONNÉE DE LA COMMUNAUTÉ À LA SAUVAGINE



12/09/2009 : INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLACE



20/09/2009 : JOURNÉE DU PATRIMOINE DÉCOUVERTE DE NOS TROIS ÉGLISES ET LEURS RICHESSES



13/09/2009 : DUCASSE DE MAMETZ



27/09/09 : EXPOSITION DE PEINTURES : 25 EXPOSANTS



25/10/09 : REPAS DES AINÉS - MME DENISE DHIU LA DOYENNE DE CETTE ASSEMBLÉE ; VISITE À LA DOYENNE DU VILLAGE NÉE EN 1913 MME MARGUERITE DELMAIRE





30/10/09 : REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



LE JURY



07/11/09 : CONCERT MAMETZIK



04/12/09 : MÉTAL GNOUX



04/12/09 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA TRUITE MAMETZIENNE



28/11/09 : CONCERT DE NOËL ALAIN SOMBRET



11 & 12/12/09 : 1ER MARCHÉ DE NOËL - «UN PLUS POUR MAMETZ»



17/12/09 : ARBRE DE NOËL COMMUNAL

The Journal

- 3 James McBride explains why it is sometimes necessary for God to kill
- 3 Dave Havir comments that religious titles tend to befuddle the brethren
- 6 Art Mokarow writes of the faith that will take you clear to New Jerusalem
- 24 A new Bible translation is said to be the first from a Church of God source

Issue No. 134 (Vol. XIII, No. 2)

Founded 1997

April 30, 2009

Les trois clochers livrent leurs secrets "Un seul cœur, une seule âme"

■ Saint Vaast, Saint Quentin et Saint Honoré ont accueilli, pour la première fois dans l'histoire de la commune de nombreux curieux à l'occasion des journées du patrimoine. Certains Mametziens ont ainsi pu redécouvrir leurs églises décorées, enluminées et égayées de bannières ou autres chasubles chamarrées, qui sommeillaient depuis l'après-guerre dans les tiroirs.

Les bénévoles, férus d'histoire locale, ont "baptisé" de fort belle façon ces premières journées dédiées au patrimoine religieux, grâce à l'aide précieuse de l'abbé Bruno Dubreucq et de la mémoire vivante du village, Marie-Thérèse Delmaire, « une œuvre communautaire en quelque sorte », précise l'historienne du jour.

Un circuit de 8 kilomètres était balisé qui emmenait les pèlerins de Mametz, à Marthes pour terminer par Crecques.

Pour la petite histoire, rappelés que les trois communes ont été réunies en 1822 par une ordonnance du roi Louis XVIII, malgré une certaine réticence de Crecques, commune plus riche que ses voisines, qui voulaient garder son indépendance.



Les trésors, parfois cachés, des trois églises ont été dévoilés au public.

Notre Dame de Bruchine

Commençons notre périple par l'église Saint-Vaast, dont le chœur date de 1550, et les magnifiques culs de lampe de la fin du XV^e. Un tableau, reproduction d'une Vierge de Murillo, portant l'inscription "offert par l'Empereur", trône dans la tribune. On ne peut parler de l'édifice sans évoquer la neuvaïne en l'honneur de Notre-Dame de Bruchine, qui débutait le jour de la ducasse.

Quentin, l'apôtre romain

Chemin faisant, nous nous rendons à l'église Saint-Quentin de Marthes, du nom du martyr, torturé puis décapité, dont le corps fut jeté dans la Somme. A l'entrée est accroché un christ en bois du XVII^e, puis le chemin de croix nous emmène vers la vierge à l'enfant qui fait face au tableau des 7 douleurs. La statue de Saint-Quentin, en bois polychrome, est bien sûr en bonne place.

Saint Honoré

La randonnée se termine à l'église de Crecques, où sont suspendues les bannières de procession, superbement brodées. Les vitraux différents des deux autres édifices et représentent des personnages seuls. Les photos anciennes de procession ont eu un beau succès, et les anecdotes sont allées bon train, notamment sur l'abbé Damide, un "personnage" qui a manifestement laissé des souvenirs impérissables aux Mametziens...

SPECTACLE PATOISANT

Un beau succès populaire pour l'atelier d'Isbergues



Les acteurs ont beaucoup fait rire le public.

Samedi 7 février, dans la salle du Millénum, l'association des fêtes conduite par l'adjoint au maire Bernard-Marie Delannoy a proposé un spectacle qui a attiré un très nombreux public. Ce fut l'atelier théâtre patoisant de la MJEP d'Isbergues qui a joué les pièces écrites et mises en scène par Robert

Da Costa, à savoir "Pal'miu", "Ches vius", "I gratte... cha li deminche" et "Que pizingue!" Bien entendu, tout au long de la soirée, les rires n'ont fait que fuser. En définitive, une excellente manifestation dont les bénéficiaires profiteront au centre communal d'action sociale.

La place du Nouveau-Siècle, symbole de la croissance de la commune

La place du Nouveau-Siècle avait revêtu ses habits de fête samedi à l'occasion de son inauguration officielle. La finalisation de ce nouveau lieu de vie, après quatre années de travail, ouvre une nouvelle phase dans la croissance de la commune.



Une visite guidée du nouveau cœur de la commune a suivi la coupure du ruban inaugural.

Place du Nouveau-Siècle, salle du Millénum... Décidément, Mametz est une commune qui évolue fortement, sous l'impulsion de l'équipe municipale emmenée par Jacques Delmaire, qui aime à se muer en chef de chantier. Ce dernier avait déposé le casque, au profit de l'écharpe d'élu à l'occasion de l'inauguration du nouveau cœur de village, aboutissement de « quatre années de labeur et résultat d'un investissement financier mais aussi humain » affirmait l'élu.

Un lieu de vie et de rencontre

Ce nouveau quartier, qui se trouve dans le prolongement de la rue des Ecoliers, regroupe trente-deux logements localisés dont huit destinés aux aînés et aux handicapés. Une voie communale a en outre été créée pour faciliter la circulation. Les élus mametziens, qui ne manquent pas de malice, ont choisi de la nommer rue de l'École-Buissonnière, en référence à sa voisine, la rue des Ecoliers.

Le projet compte également une zone regroupant plusieurs com-

merces et services, volonté forte de la municipalité. Cinq parcelles ont été réservées à cet effet, deux d'entre elles sont déjà occupées; par un cabinet d'orthophonie et une armurerie. En complément, deux projets tiennent à cœur du maire: l'installation d'une boulangerie-pâtisserie et la réalisation - en partenariat avec l'ASSAD* - d'un accueil Alzheimer de jour, qui permettrait d'accueillir dix malades. Ils pourraient créer douze emplois, selon M. Delmaire.

La nouvelle mairie, prochain chantier

Cette création souhaitée comme « une vraie place, pas une place de lotissement » martelait le premier magistrat, a été unanimement saluée. M. Bergerat, représentant

du bailleur Logis 62 décrivait « une belle et ambitieuse place répondant aux besoins actuels et tout à fait dans la conception de développement durable ». Il rappelait sa « fierté en tant qu'acteur social de voir la création de ce lieu de vie ». Chantal Manguin-Dufraisse, sous-préfète, abondait dans ce sens en évoquant la « place publique », lieu de rencontre, tissu de liens sociaux et illustration selon elle du « dynamisme de cette petite commune à l'esprit moderne ».

La petite commune poursuit son expansion. Et le chef de chantier devrait bientôt reprendre du service. Dans les cartons de la municipalité figure notamment la création d'une nouvelle mairie, plus adaptée. Croissance oblige. ■

* ASSAD : association de services et de soins à domicile.

Mametz

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 650 poubelles spécifiques pour le ramassage du verre



Dans la cour de la mairie, lors de la distribution.

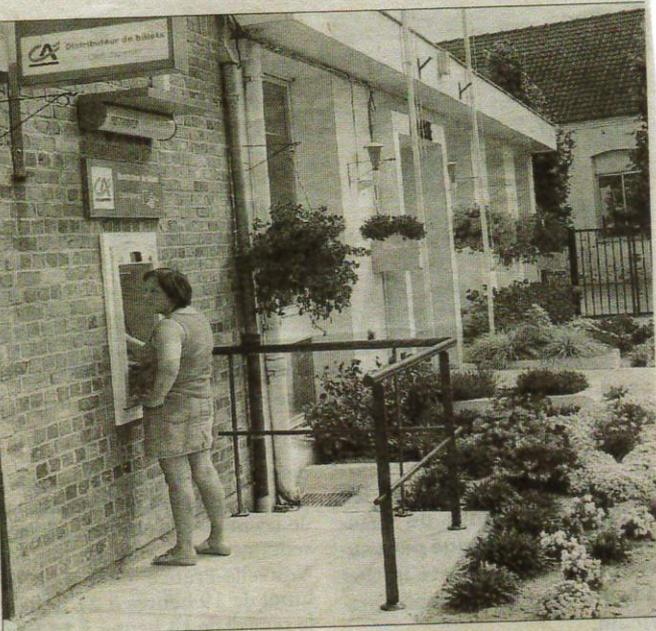
A l'initiative de la communauté de communes de la Morinie, une distribution de nouvelles poubelles de couleur verte a eu lieu samedi 29 août (une 2^e distribution est programmée samedi 5 septembre), dans la cour de la mairie. Au total, ce sont 650 poubelles

qui ont été remises aux usagers et qui leur permettront d'évacuer le verre (emballages, bouteilles et flacons) une fois par mois, le mercredi. Cette opération s'est déroulée en présence de nombreux élus conduits par le premier adjoint Jean-François Hessel.

Enfin !

MAMETZ

Le distributeur de billets est déjà très fréquenté



L'installation du distributeur de billets s'est accompagnée d'un rajeunissement du site et de l'aménagement d'un arrêt de bus.

Installé voici une quinzaine de jours à côté de la mairie, le distributeur de billets ne manque pas de clients.

« Ça fait longtemps qu'on souhaitait en avoir un. Aussi bien pour les Mametziens que pour les gens de passage. Sinon, il fallait aller à Aire-sur-la-Lys ou à Thérouanne ». Jacques Delmaire était bien conscient de la demande des habitants mais le prix demandé par certains établissements bancaires avait fait reculer les élus mametziens. Ils ont finalement trouvé un accord avec le Crédit agricole. A cette banque, la municipalité a mis à disposition ce qui était le bureau du maire. Le distributeur

a été mis en service voici une quinzaine de jours et il est régulièrement utilisé. Pour disposer d'un bureau, Jacques Delmaire a dû faire aménager un local, en érigeant une cloison qui restreint le volume de la grande salle de la mairie. Ce qui accroît l'insuffisance des locaux de la mairie et remet sur la table le projet de transfert de l'autre côté de la rue. « Nous occuperions l'actuelle bibliothèque et nous réaliserions une extension », remarque Jacques Delmaire. Les bâtiments actuels de la mairie pourraient être récupérés par l'école qui commence aussi à se sentir à l'étroit. « Une classe supplémentaire a été ouverte et une autre pourrait l'être en septembre 2010 », constate le maire. ■

Un enfant tombe à l'eau

Jeudi 6 août, en début de soirée, les vacances d'un enfant de 8 ans dans un camping de Mametz ont failli virer au drame absolu. Les secours l'ont repêché près d'un moulin à aubes, inanimé. Après avoir relancé son cœur arrêté, le SAMU l'a hélicoptéré au centre hospitalier de Lille, où son état demeure critique à l'heure où nous écrivons ces lignes. La gendarmerie mène l'enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Mametz

LA TRUITE MAMETZIENNE

80 pêcheurs pour la fête nationale et... Cœur Toujours

Ils étaient nombreux dimanche 7 juin à taquiner le poisson sur les bords de la Lys. En effet, les 80 pêcheurs ont répondu favorablement à l'invitation de la Truite mametziennne et de son président René Masclet à participer à la fête nationale de la pêche.

Le jeudi précédent, cent kilos de truites fario et cinquante grosses truites avaient été remises sur l'ensemble du parcours. Les participants ont essuyé une grosse averse au moment de l'ouverture de cette journée puis ont bénéficié des larges rayons du soleil. Un chèque de 400 euros sera offert à l'association "Cœur Toujours" présidée par Rachid Ben Amor et dont le vice-président fut le regretté Pierre Garchette.



Sur les bords de Lys à hauteur du camping du Château.

Et si on l'appelait Louis ?

Raymond Leprêtre bien installé dans son nouveau domaine

Fêter bientôt ses 96 ans et emménager dans une agréable maison pourvue de tout le confort souhaité à cet âge, maison située qui plus est rue des Écoliers, a de quoi vous redonner un grand coup de jeunesse. C'est ce que laisse à penser le grand sourire de Raymond Leprêtre, Mametzien de souche, ravi de faire les honneurs de son nouveau domicile.

Parce qu'il est toujours curieux d'apprendre, de comprendre, de se tenir au courant, comme un

bon écolier, la rue des Écoliers, proche de la place du Nouveau siècle et de la rue de l'École buissonnière, convient bien à Raymond Leprêtre. Il vient d'emménager dans les logements neufs dédiés, en centre-ville, aux personnes âgées. Sept autres voisins emménageront d'ici la fin du mois, dans les autres maisons du lotissement, également destinées aux personnes âgées et handicapées.

Ancien agriculteur, né au hameau de Agricules et qui avait repris l'exploitation familiale, Raymond Leprêtre a pourtant eu du mal à prendre la décision de quitter la maison. Après avoir bien

pesé le pour et le contre en famille avec son épouse et ses enfants, le couple Leprêtre est l'un des premiers à s'inscrire dans ce programme à la mairie, en février 2008.

Depuis, M^{me} Leprêtre est malheureusement décédée. Raymond Leprêtre avait du coup hâte de quitter la ferme, devenue trop lourde pour lui. Toujours actif et droit comme un I, après quelques derniers coups de binette pour laisser un jardin propre, il s'est installé mercredi en centre-ville.

Retrouver ses repères

Grande salle de séjour ensoleillée avec coin cuisine, chambre et salle de bain au rez-de-chaussée, chambre à l'étage pour les invités et garage spacieux ont accueilli l'essentiel du mobilier et des objets qui ont accompagné la vie du couple, de quoi retrouver ses repères.

Le petit jardin déjà planté et fleuri par les enfants sera complété cet automne par les rosiers du jardin de Crecques. Seul petit bémol, l'accès à ce jardin n'est pas très facile, un trottoir et une petite terrasse dallés rendraient les choses plus aisées dans un cadre de vie parfait.

Ce nouveau quartier complète le projet élaboré par la municipalité depuis 2005. L'installation de commerces de proximité, en particulier une boulangerie, et la création d'un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer compléteront bientôt ce centre de vie communale. ■



Raymond Leprêtre avait pesé le pour et le contre avec ses enfants, avant de s'installer en centre-ville.

Mametz au fil du temps.

Les ravages de la guerre de 1536-1538 à Mametz et Marthes

Il me revient donc l'honneur (et le plaisir !) de succéder à Madame Marie-Thérèse Delmaire pour la partie historique de ce trente-deuxième bulletin communal. Rares sont les bulletins municipaux qui disposent d'une rubrique historique, plus rares encore ceux qui en disposent depuis si longtemps. C'est un travail de transmission patient, minutieux, rigoureux, plein d'amour pour Mametz et ses habitants qui a été réalisé depuis toutes ces années par Marie-Thérèse, qui est à l'origine de ces « pages histoire ». Elle continue à transmettre sa passion pour notre patrimoine commun et je ne pouvais commencer cette notice sans lui rendre l'hommage qu'elle mérite. Pussions-nous profiter encore longtemps de ses connaissances.

Prenons la machine à remonter le temps. Il suffit pour cela d'un document pour nous transporter dans les siècles qui précèdent. Celui qui va être présenté ici est conservé dans le Trésor des Chartes aux Archives Nationales, à Paris, et va nous emmener dans les années 1530 à l'écoute de nos lointains prédécesseurs (ou ancêtres) de Mametz, Marthes et Crecques.

Dans ce premier tiers du XVI^e siècle, nos trois villages se trouvent dans une position géographique assez fâcheuse : à l'ouest, Théroouanne, qui dépend alors du roi de France, François I^{er}, à l'ouest, Aire, qui dépend comme la plus grande partie de l'Artois de l'Empire de Charles-Quint. Et lorsque les deux souverains s'affrontent, les trois villages font partie des « terrains de jeux » favoris de leurs troupes.

Comme souvent, les archives fiscales nous donnent connaissance des destructions. Les impôts sont rarement agréables à payer, mais les documents qui sont établis pour leur recouvrement sont une formidable source de connaissance pour les historiens. Les contribuables ayant vu leurs biens détruits ne peuvent payer les différentes taxes dont ils ont à s'acquitter. L'Etat, dans ce cas, envoie un commissaire-enquêteur chargé d'estimer les dégâts, et chaque village diligente deux, trois ou quatre délégués pour exposer les ravages de la guerre et tenter d'obtenir la clémence fiscale de l'Empereur.

Baudrin de Poix, chevalier, seigneur de Lignereuil, est ici le commissaire principal. C'est donc chez lui, en la Cité d'Arras, que se rendent les délégations des villages artésiens ayant souffert des misères de la guerre. Chaque témoignage est consigné par écrit. Les auditions commencent le 18 décembre 1538. On trouve trace des habitants de Mametz et de Marthes en date du 10 janvier 1538¹. Ils ne sont pas les seuls à être écoutés ce jour-là. Sont également présents les délégués de Blessy et d'autres de villages du Ternois. Les gens de Crecques (il est écrit « Querecque ») se rendent à Arras le 12 février suivant et sont entendus juste avant ceux de Westrehem et Radomez, hameaux de Delettes. Leur témoignage sera publié dans le prochain bulletin.

Voici une transcription des dépositions concernant Mametz et Marthes. Il est logique que ces deux villages soient présents en même temps à Arras, ils dépendent, et dépendront jusqu'à la Révolution, du même seigneur, différent de celui de Crecques. Chaque transcription est suivie d'une traduction en français moderne pour une meilleure compréhension mais la transcription originale a été laissée pour rendre compte de la langue et des expressions de l'époque. Finissons-en là pour la présentation, et en route pour le XVI^e siècle...

Mametz :

« Sur la requeste presentée par les manans et habitans de Mamez ont esté oys et examines Jehan Denis bailly eaigé de xxxvi a xxxvii ans, Jehan Saison lieutenant eaigé de l ans, Isembart Robart eaigé de l ans et Piere Gozet eaigé de xxvii a xxviii ans le tout ou environ demeurans asscavoir Jehan Denis et Piere Gozet a Martes et les deux aultres audict Mamez et requis ce quilz en scavent dient et deposent par leurs sermens que ledit

¹ Il ne s'agit pas là d'une erreur de frappe. La nouvelle année commence alors, et encore pour quelques décennies, au jour de Pâques : le 1^{er} janvier 1538 succède donc au 31 décembre de la même année...

village est distant une petite demye lieue de Therouane a ceste cause les ans xxxvi et xxxvii eurent plusieurs courses roberies et pilleries ilz perdirent entierement tous et quelconques leurs biens meubles bled avazines et aultres granes si perdirent tous leurs blancqs bestiaux des auparavant que le camp de l'empereur nostre sire fut assis audevant de Therouanne sy perdirent entierement tous leurs bledz et aultres adventures estans sur leursdites terres en l'an xxxvi au moyen que les francois de la garnison de Therouanne les vindrent faucher soyer et emmener en ladite ville de Therouanne a cause desquelles pilleries et incursions que faisoient journelement iceulx francois a convenu ausds habitans habandonner icelluy village jusques a ce que les treves ont este faites a Bomy et eulx retournez audit village trouverent les maisons toutes ruynees et destruites tellement que ny a demouré que les moindres et plus petites dudit village sy estoient toutes leurs terres demourees a riez au moyen de quoy en laoust de lan xxxviii ne ont peu ou riens despouille et nont encore pour le present plusieurs desdicts habitans mis leurs terres a labour, si dient que ledit village a cause desdictes guerres et pour la plus grande partie dicelluy est pour le present a demy inhabité a cause desquelles pertes et pilleries iceulx habitans sont demoures en arrairages de voz aydes ordinaires et extraordinaires escheues le 1^{er} de septembre xvc xxxviii portant a la somme de xliiii £ v s iii d, laquelle somme ne seroit possible ausdicts habitans furnir ne payer a ceste cause requerent a vostre maiesté vouloir quicter icelle interrogez quelle grace et moderation quilz ont eu de leurs seigneurs dient quilz nont encore fait avecq iceulx ains les aucuns doivent leurs rentes de huit a dix ans et quand aux censives ilz les prennent tous par moictirie et entant que ledict temps de guerre ilz nen ont aulcune chose despouillé ilz nen ont riens payé et est ce quilz en ont est ainsy signé Jehan Denis, Jehan Saizon, et Robert Isembart.
Veu laquelle deposition samble aux commissaires soubz correction de sa maiesté que lon peult bien quicter les deux tierch »

Traduction :

Concernant la requête présentée [à l'Empereur] par les habitants de Mametz ont été entendus Jean Denis, bailli [l'équivalent du maire, toutes proportions gardées], âgé de 36 ans [il est dit de 36 à 37 ans, c'est-à-dire, dans sa 37^e année], Jean Saison, lieutenant [l'équivalent d'un adjoint], âgé de 50 ans, Isembart Robart, âgé de 50 ans, et Pierre Gozet, âgé de 27 ans. Jean Denis et Pierre Gozet demeurent à Marthes, les deux autres à Mametz. Sur leur connaissance de la situation, ils ont dit et déposé sous serment que le village est à une petite demie lieue de Théroüanne. En 1536 et 1537, ils ont eu à subir plusieurs raids, vols et pillages au cours desquels ils ont perdu leurs biens meubles, blés, avoines et autres grains, ainsi que toutes leurs blanches bêtes [brebis et agneaux], et ce avant que l'Empereur viennent installer son camp devant Théroüanne. De plus, les blés et autres moissons poussant dans les champs ont été coupés et emportés par les troupes françaises en garnison à Théroüanne. Devant les raids incessants, les habitants ont choisi d'abandonner le village [pour se réfugier en ville, notamment à Aire et Saint-Omer], jusqu'à ce que la trêve ait été conclue entre les souverains à Bomy [en 1538]. Revenus à Mametz, ils trouvèrent les maisons fortement endommagées, ne restant que les plus petites d'entr'elles. Les terres étant en friche [à l'état de rietz], ils n'ont rien pu récolter pour la moisson de l'année 1538, certains habitants n'ayant pas encore pu mettre leurs terres en labour. Ils disent aussi qu'à cause de cette même guerre le village est encore dépeuplé, et du fait des pillages et destructions, il leur reste à payer des arriérages pour les impôts nommés Aides, à régler pour le 1^{er} septembre 1538, pour une somme de 43 florins 5 sols et 3 deniers. Ne pouvant payer cette somme, ils demandent à l'Empereur de leur en faire grâce ou du moins de la diminuer. Interrogés par le commissaire sur les diminutions d'impôts qu'ils ont déjà obtenues de leurs seigneurs [on payait des impôts au souverain, et d'autres aux seigneurs], ils répondent que la question n'a pas encore été évoquée, mais certains doivent huit à dix ans de rentes et pour les Censives [d'autres impôts] comme ils n'ont rien récolté du fait de la guerre, ils n'ont rien payé. Signé Jean Denis, Jean Saison et « Robert Isembart » [pour Isembart Robart, par inversion des syllabes. Il n'est pas fait mention de Pierre Gozet dans les signatures].

Vue cette déposition, il semble aux commissaires, sous réserves de corrections à apporter par sa majesté, que l'on peut leur faire remise des deux tiers [de la somme due].

Pour Marthes, ce sont les mêmes Jean Denis, bailli du lieu, et Pierre Gozet, qui témoignent. Saison, Gozet, Denis, on retrouve ici des patronymes qui sont encore présents ou qui l'ont longtemps été sur le territoire de la commune.

« es guerres dernieres ont este pillez des francois estans en garnison en la ville de Therouanne et en ce faisant ont entierement perdus leurs biens meubles et bestiaux a raison desquelles pilleries et pertes leur a convenu habandonner icelluy village delaisant leurs terres a riez au moyen de quoy en l'an xxxvi et

xxxvii ont despouille bien peu de leurs advestures, et si a este l'eglise dudit lieu de Martes bruslee et les cloches peries et gastees les calices cibole livres et autres ornemens servans a ladite eglise perdus et trois hommes brusles dedans avecq trois maisons joindans et contigues a icelle eglise et le surplus de leurs biens furent pillés et perdus par la gendarmerie de pardecha lors que le camp alla devant Therouanne a cause desquelles pertes iceulx habitans sont demoures en arreaiges vers vostre maiesté pour plusieurs termes escheuz au dernier jour de septembre xvc xxxviii en la somme de lxxii £ iii s laquelle somme ne leur seroit possible payer requerans a ceste cause qui plaise a vostre maiesté leur quicter entierement icelle sy dient quilz nont en aulcune grace ou moderation de leurs seigneurs pour leurs rentes fonssieres mais quand aux censives et muysons les tiennent par moictirir et en tant quilz n'ont riens despouillez n'en ont riens payé et est ce quilz en ont dit ainsy seigné Jehan Denis et Piere Gozet
Veu laquelle deposition samble aux commissaires soubz correction de sa maiesté que l'on peult bien quicter ausdicts habitans les deux tierch »

Traduction :

Lors des dernières guerres, les français tenant garnison à Théroouanne ont pillé le village, de sorte qu'ils ont entièrement perdu leurs biens meubles et leurs bestiaux. Ces pillages ont amené les habitants à abandonner le village et à laisser leurs terres en friche, si bien qu'en 1536 et 1537 ils ont récolté bien peu. L'église de Marthes a été brûlée et les cloches abîmées, les calices, ciboles, livres et autres ornements ont disparu et trois hommes ont été carbonisés à l'intérieur [les habitants trouvaient souvent refuge dans les églises qui se transformaient alors en petits forts et n'étaient pas épargnées par les assaillants]. Trois maisons contiguës au bâtiment ont également été brûlées. Ce qui n'avait pas été détruit et pillé par les français l'a été par les gendarmes [littéralement les gens d'armes = les soldats] de l'Empereur [les « pays de par decha » désignent les terres au delà de la frontière entre le royaume de France et les Pays-Bas dépendants de l'Empereur] quand ce dernier a fait mettre le siège devant Théroouanne. Du fait de ces pertes, les habitants doivent à sa majesté en arriérages échus au 30 septembre 1538 la somme de 72 florins 3 s, somme qu'ils ne peuvent payer et dont ils demandent la remise entière. Ils déclarent aussi qu'ils n'ont eu aucune modération d'impôts de la part de leurs seigneurs pour les rentes foncières, mais que n'ayant rien récolté ils n'ont rien payé pour les Censives. Signé Jean Denis et Pierre Gozet.

Vue cette déposition, il semble aux commissaires, sous réserves de corrections à apporter par sa majesté, que l'on peut leur faire remise des deux tiers [de la somme due] ».

[Nota : Pour les amateurs d'histoire qui voudraient savoir ce que les habitants d'autres villages ont dit, Jean-Marc Dissaux, de l'association ALPHA d'Isbergues, est en train de publier les témoignages de l'ensemble des villages artésiens. La transcription que nous donnons ici a été faite directement à partir des microfilms de ces dépositions].

Matthieu Fontaine

Signalons que Mametz a été à l'honneur en 2009 dans un reportage diffusé par la Radio Télévision Portugaise ayant pour sujet le Corps Expéditionnaire Portugais pendant la Première Guerre Mondiale. Un camp d'entraînement portugais était situé à Marthes et des troupes de ce pays entré en guerre en 1916 aux côtés des Alliés ont logé dans le village. De nombreux mametziens descendent de ces soldats portugais. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans le futur...



Manifestations

Journées du Patrimoine

A la demande de Monsieur le Maire, en octobre 2008 – lors d'une réunion du Conseil Municipal, trois conseillers acceptaient de se lancer dans l'aventure et d'inscrire pour sa première participation la Commune aux « Journées Nationales du Patrimoine ».

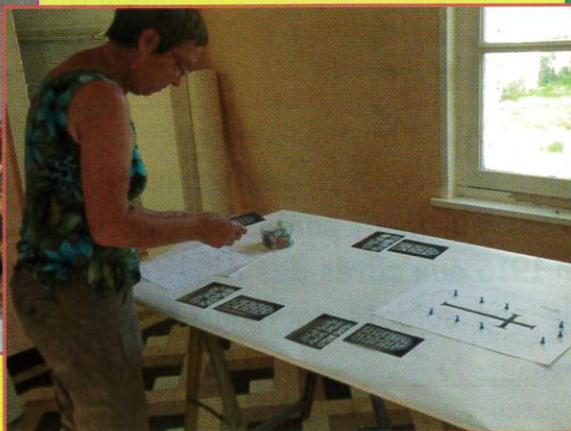
Dans un premier temps, cette petite équipe a listé ce qui, dans notre « Patrimoine Communal », pouvait présenter un intérêt aux yeux de nos concitoyens ainsi qu'aux habitants de la région : différentes pistes étaient alors explorées !!!

Soucieuse d'intéresser le plus grand nombre, l'équipe s'est élargie grâce à l'intégration de trois locaux, et est allée à la rencontre de Marie-Thérèse DELMAIRE – habitante de la commune, passionnée d'histoire locale - afin de collecter des informations relatives à l'Histoire de Mametz et de se constituer une base documentaire à partir de ses écrits.

L'idée se précisait : une première participation avec l'ouverture au public de nos trois Eglises. Courant avril, la suite de l'aventure s'inscrivait dans la constitution d'un groupe d'une bonne vingtaine de personnes – toutes amoureuses de leur commune et soucieuses de participer à sa mise en valeur.



La présentation du projet ayant suscité l'adhésion des personnes présentes, il a été décidé – par le groupe – d'inscrire notre Commune pour cette 1^{ère} édition sous la forme d'un « Circuit découverte de nos 3 Clochers ». Les réunions allaient alors se succéder et les groupes de travail œuvraient à cette organisation, aidés par le personnel des services techniques municipaux.



Le 20 Septembre, c'est plus de vingt bénévoles qui se sont relayés dans nos trois églises pour accueillir les visiteurs venus de Mametz, de communes voisines, de la région lilloise ou encore de Belgique.

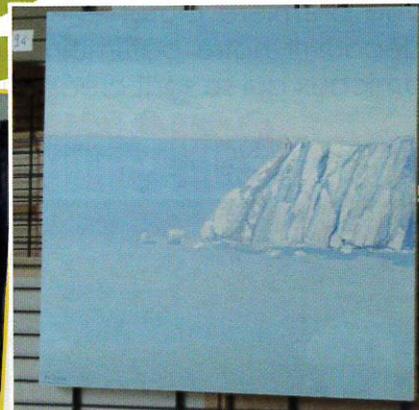
Une première plutôt encourageante puisque c'est près de 350 personnes qui sont venues découvrir notre patrimoine. Et au-delà de cette aventure patrimoniale, c'est aussi des liens amicaux qui se sont créés au sein de ce groupe intergénérationnel.





EXPO PEINTURES

27 SEPTEMBRE 2009





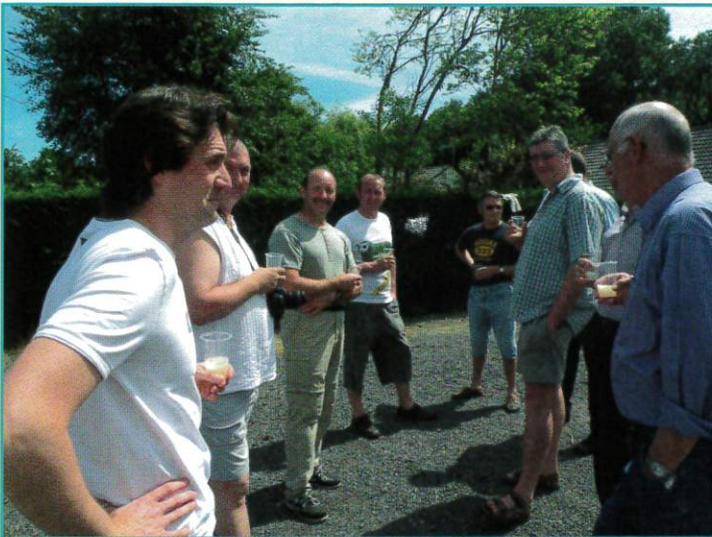
Manifestations



Fête des Voisins



Certains quartiers seraient-ils plus conviviaux que d'autres dans notre charmante commune ? Rien n'est moins sûr ... Mais au quartier dit « du Pont de la Sure » – « Chemin des ruelles », c'est comme une évidence : On sait faire la fête et prendre du bon temps avec ses voisins.



Une fois par an, si possible par « beau temps », depuis quelques années maintenant, les riverains se réunissent pour un déjeuner type « auberge espagnole » : Chacun amène ses petites spécialités et partage son quotidien au cours du festin.

La journée se poursuit dans l'après midi et en soirée alternant jeux et discussions.

Petits et grands retrouvent un instant leur âme d'enfant et créent du lien social. N'est ce pas là l'essentiel du bien vivre ensemble !!!

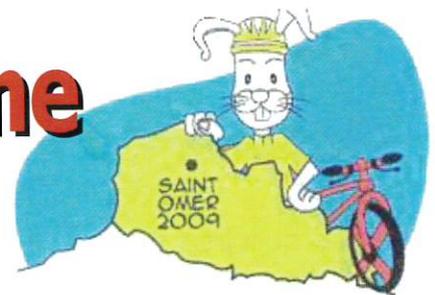
Une initiative heureuse que certains quartiers devraient ne pas manquer de copier !!!

La municipalité ne peut qu'encourager le développement de cette forme de solidarité ...



Manifestations

Cyclotourisme



Saint Omer a accueilli du 2 au 9 Août 2009 la **71^{ème} Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme**.

71^{ème} SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME EN NORD-PAS DE CALAIS



Au cours de cette semaine, c'est près de 12.000 cyclistes – venus des différentes régions françaises mais également de l'étranger – qui ont sillonné notre Région Nord Pas-de-Calais.



Le Vendredi 7 août, sous un soleil de plomb, notre jolie Commune était traversée par des milliers de cyclistes – dès le début de la matinée.

Pour ce jour festif et afin de réserver un accueil

chaleureux à nos hôtes, habitants et commerçants s'étaient prêtés au jeu d'aménagements divers : Pour quelques jours, des vélos avaient fleuri de toute part.

Ech vélo,
i s'deminde quo.
Yétomisaurincar,
plein de Bobos
A's leur im
mètte tout Bio.
Mais ché
pour ché CYCLES





71^{EME} SEMAINE FÉDÉRALE
INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME
EN NORD-PAS DE CALAIS



Pour le plaisir des cyclos, la Communauté de Communes de la Morinie avait également organisé des animations, sur la Place du Rietz de Clarques. Un camp médiéval avec attractions, expositions et animations musicales avait été reconstitué pour la journée et un repas campagnard clôturait cette belle journée.

Merci aux riverains ...

EN 2010 LORS DU GEAI DE MARTHES LE JEUDI 13 MAI UNE RANDONNÉE CYCLO SERA PROPOSÉE SOUS COUVERT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU CYCLOTOURISME EN PARTENARIAT AVEC L'ENTENTE CYCLOTOURISTE DE ROQUETOIRE.

► **DIFFÉRENTS PARCOURS : 15 KM V.T.T. ET 20 , 40 OU 70 KM EN VÉLO DE ROUTE**



Manifestations

Mametzic



Résultat de la coopération entre la Commune, l'Association des Fêtes et un groupe d'amoureux de la musique sous toutes ses formes, l'Association MUSIC ZAC continue son petit bout de chemin et a choisi de s'arrêter à la Salle du Millénium, pour présenter le premier festival sous le nom « MAMETZIC » le 7 Novembre 2009.

Au cours de cette soirée, quatre groupes se sont succédés sur scène :

MAXMERCH' a eu la lourde tâche de débiter le concert ; Seul, avec sa sèche, il a partagé avec le public son amour du Blues Rock.

4 NOISE, groupe originaire de Mametz et ses alentours, a comme à son habitude donné le meilleur de lui-même en revisitant les incontournables géants du rock anglo-saxons.



COOL CAVEMEN, groupe puissant, décalé, incisif et survolté nous a envoyé dans un délire scénique et une irrésistible envie de se déchaîner sur un mélange savoureux de rock, jazz, funk, métal et musiques folkloriques.



AU GRÈS DU VENT, ce quatuor audomarois a soufflé le mot de la fin sur des musiques aux influences de rock français qui ne sont pas sans rappeler Louise Attaque, Noir Désir ou Indochine.



Ces quatre groupes ont réussi l'exploit de mettre le feu au Millénium ... sans toutefois devoir recourir aux pompiers !!!!!



Manifestations

Concerts

Pour la première fois dans notre village, ALAIN SOMBRET est venu nous présenter un récital de « Chants Sacrés », le 22 février 2009 – en l'Eglise Saint Vaast de Mametz.

Une petite centaine de personnes venues de Mametz et d'ailleurs s'est trouvé rassemblée à cette occasion.

Une heure trente de communion a réuni toute l'assemblée en raison du charisme, de la fougue et



de l'entrain du chanteur accompagné avec brio par Jean-Luc DRION au synthétiseur.

Fort de cette première réussite, et à la demande enthousiaste de nombreuses personnes présentes, la Commune a décidé de renouveler le plaisir d'un auditoire satisfait, par une veillée de « Chant de Noël », le 28 Novembre 2009, en l'Eglise Saint Quentin de Marthes. Une soirée qui a ravi les petits et les grands.

Ces 2 nouveaux spectacles ayant remporté un vif succès, il pourrait être envisagé de reconduire ce type de manifestation, l'année prochaine, en l'Eglise Saint Honoré de Crecques.



Manifestations

Concours des Maisons Fleuries

1ère catégorie

Maison avec jardin
ou jardinet visible de la rue



Depuis six ans, une vingtaine de familles mameziennes participent au concours des « Maisons Fleuries ».

Cette année encore, le jury composé de mameziens et de personnes extérieures, a pu apprécier le travail et la création des participants. Un classement final a permis de récompenser les lauréats, selon leur catégorie.





Gilbert DANDEL

1er prix



2ème catégorie

Fenêtres, façades, cour
uniquement visible de la rue



Jean-François BEAUVOIS

4ème



Sylvie DESENLIS

2ème



Madeleine DEMANY

3ème



5ème

Patrice HANNOTEL



Parallèlement la commune a choisi d'embellir son village par un fleurissement plus important et pour ce faire, y a consacré un budget. Thierry Levecque, conseiller municipal délégué au fleurissement, en a pris la charge avec efficacité. Il a bénéficié du soutien du personnel technique communal, et s'est entouré d'une équipe de bénévoles. Merci à Christian, René et Sandy.

Dans la continuité de cette initiative, l'objectif est maintenant d'inscrire Mametz au cœur du dispositif des « Villages Fleuris », organisé par le Conseil Général, afin d'obtenir une et même voir deux fleurs.

Pour cela, nous espérons pouvoir compter sur l'adhésion de toutes et tous. Que chacun fasse un petit effort ! La fleur est à ce prix.

D'avance un grand merci à toutes et à tous.





Manifestations

Marché de Noël



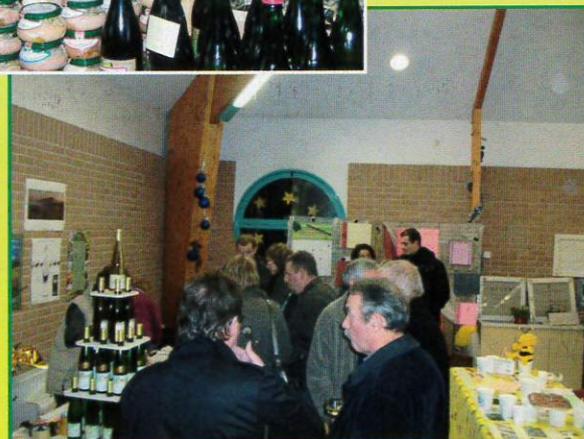
L'Association « **UN PLUS POUR MAMETZ** » a organisé le premier « Marché de Noël » de Mametz.



Lors des deux journées des 11 et 12 Décembre 2009, 23 exposants ont offert à une multitude de promeneurs l'occasion de découvrir un artisanat local, et d'échanger avec leurs créateurs, sur leurs connaissances et savoir-faire personnels.

Ce marché a permis à beaucoup de dénicher des cadeaux originaux, véritables trésors fabriqués avec passion.

Au détour des allées, nos papilles se trouvaient sollicitées par des produits de terroir, l'occasion de profiter de quelques dégustations et de faire son plein de bonnes choses.



Tout au long de ces deux journées, les membres de l'Association ont œuvré à la convivialité des lieux et à l'accueil des visiteurs donnant à chacun l'occasion de se laisser bercer par la douceur des chants de Noël récréant l'esprit de nos Fêtes d'antan.

Un grand merci à tous, bénévoles et visiteurs.

Dès à présent, vous pouvez réserver le troisième week-end de Décembre 2010, pour une deuxième édition.



Chasse aux oeufs



Le conseil municipal a décidé d'innover cette année en proposant le dimanche 12 avril à l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs à l'étang de la Sauvagine.



Pour une première, c'est plus de 100 enfants accompagnés de leurs parents qui ont parcouru le sentier à la recherche des œufs pour remplir leurs petits paniers.

Dès à présent, retenez le dimanche 4 avril pour une nouvelle chasse.

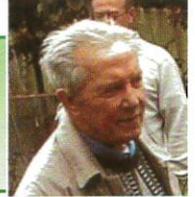


PAROISSE Ste Anne



Abbé Bruno DUBREUCQ
28 place des béguines
62120 AIRE-SUR-LA-LYS
☎ 03.21.39.04.52
06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@wanadoo.fr

N'hésitez pas à demander à l'abbé Jean Sément (prêtre aîné associé) une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade.
☎ 03.21.66.64.01



MESSE CHAQUE DIMANCHE À 9H45
SE RÉFÉRER AU LIEN DISTRIBUÉ
GRATUITEMENT DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES

Depuis le 14 mars 2004, notre évêque a confié la charge de la paroisse aux prêtres ainsi qu'à l'Équipe d'Animation Paroissiale, celle-ci est composée de : M. Michel Laloux, Crecques Mmes Bernadette Géhéniaux et Francine Jubaru de Rebecques, Mmes Geneviève Gozet et Jacqueline Réant de Marthes.



Les BAPTÊMES

Pour les bébés sont célébrés les 2e et 4e dimanches du mois à Aire-sur-la-Lys. Préparation le 1er jeudi du mois à 20 h 30 au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.

Pour les enfants de 3-7 ans une autre proposition de cheminement sera proposée. Toute personne quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement : le Catéchuménat l'accompagnera.

- A partir de 7 ans, mais aussi à tout âge, que l'on soit baptisé ou non, valide ou handicapé
 - Pour découvrir qui est Jésus
- N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte REANT
6 rue de la Chapelle à Marthes
☎ 03.21.95.63.59



Pour les MARIAGES,
Vous contactez directement le
secrétariat paroissial au 28 Place des
Béguines à Aire-sur-la-Lys.

ACCUEIL - ECOUTE... À LA MAISON PAROISSIALE

28 Place des Béguines - ☎ 03.21.39.04.52
Lundi : 15h-17h ; Mardi : 9h-12h & 14h-17h30 ;
Mercredi : 9h-12h & 14h-17h30 ; Jeudi : 9h-12h & 14h-17h
Vendredi : 9h30-12h & 14h-18h

Les FUNERAILLES

Une équipe de chrétiens formée pour vous accompagner dans le deuil, prépare avec vous la célébration.

Vous contactez : le secrétariat paroissial ainsi que
Mme Marie-Paule YVAIN
105 Grand Rue à Mametz
☎ 03.21.93.17.78





Etat civil

Décès

Marian ROSIQUE

Le 15 février à Mamez

77 ans

Thérèse FLAMENT veuve CADART

Le 17 février à Mamez

86 ans

Albert VITAL

Le 27 février à Helfaut

86 ans

Stéphane DUCHATEAU

Le 4 mars à Esquerdes

42 ans

Henri BARBET

Le 6 mars à Helfaut

85 ans

Jean-Claude BRASSART

Le 11 mars à Helfaut

64 ans

Marguerite BLONDEL épouse LEPRETRE

Le 11 avril à Mamez

92 ans

Elise LABITTE veuve DELRUE

Le 12 avril à Helfaut

73 ans

Thérèse DECOENE veuve POISSONNIER

Le 28 juin à Frelinghien

72 ans

Andrée LEMAIRE

Le 18 juillet à Helfaut

80 ans

Raymonde LEMAITRE

Le 22 juillet à Mamez

80 ans

Henriette ROCHE épouse DANEL

Le 12 juillet à Helfaut

81 ans

Régis DANDEL

Le 20 août à Mamez

48 ans

Lucienne DELECROIX épouse DELVART

Le 24 août à Helfaut

74 ans

Brigitte PRUVO épouse COCQ

Le 30 août à Helfaut

55 ans

Gilbert DE BOSSCHER

Le 3 septembre à Lille

56 ans

Georgette DUCHATEAU

Le 9 septembre à Boulogne-sur-mer

75 ans

Pascal LEICHT

Le 23 septembre à Mamez

50 ans

Germain THELLIER

Le 30 novembre à Mamez

63 ans

Jacqueline LECIGNE épouse DUFOUR

Le 3 décembre à Aire-sur-la-Lys

68 ans

Bruno LEMAÎTRE

Le 13 décembre à Mamez

45 ans

Alfred RAOULT

Le 20 décembre à Mamez

85 ans



Etat civil

Ils sont nés en 2009...

Mathys **LEGRAIN**

Le 12 janvier à Blendecques
32 rue de la place



Elie **WAUQUIER**

Le 20 janvier à Blendecques
9C rue de la chapelle



Gladys **LE MOING**

Le 3 février à Blendecques
9 chemin des grands rietz



Inès **POCHET**

Le 16 mars à Hazebrouck
59 bis grand rue



Claire **FOREST**

Le 8 avril à Blendecques
8 rue de l'anglet



Noah **BRUGE**

Le 9 avril à Blendecques
3 rue de l'école buissonnière



Axelle **POUILLE**

Le 18 avril à Hazebrouck
116 grand rue



Mayllis **DELMOTE**

Le 8 juin à Blendecques
71 grand rue



Adrien **BAILLEUL**

Le 30 juillet à Blendecques
6 place du rietz



Clémence **VASSEUR**

Le 19 juin à Blendecques
37 rue de la plaine



Rémi **PACCOU**

Le 31 juillet à Hazebrouck
41 grand rue



Julia **VERWAERDE**

Le 13 août à Lille
2 rue Saint Honoré



Dylan **VERBRUGGHE**

Le 26 septembre à Béthune
26 chemin des ruelles



Maëva **BOUTON**

Le 31 octobre à Blendecques
12 rue du moulin



Rafaël **RINGARD**

Le 17 novembre à Hazebrouck
5 chemin du calvaire



Chloé **VANGREVENINGE**

Le 18 novembre à Blendecques
1 rue de bruchine



Faustine **CARLU**

Le 19 décembre à Blendecques
5 rue de bruchine



Baptiste **CARLU**

Le 19 décembre à Blendecques
5 rue de bruchine

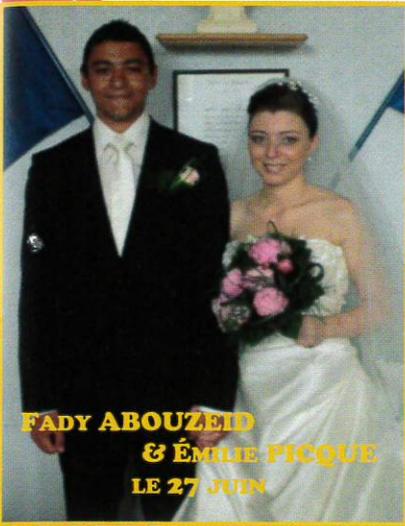


Chylan **APAK**

Le 19 décembre à Béthune
16C rue de la plaine



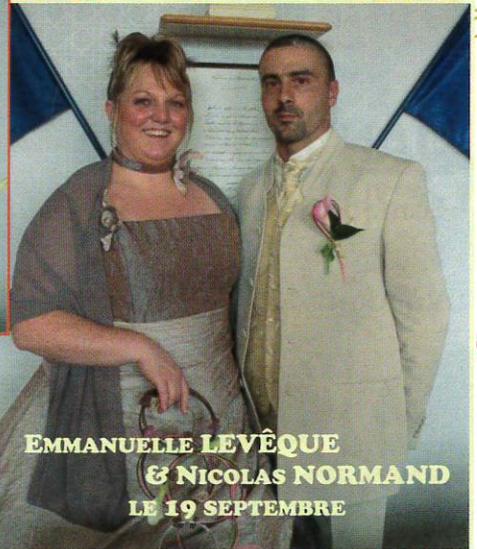
Ils se sont mariés en 2009 ...



**FADY ABOUZEID
& ÉMILIE PICQUE**
LE 27 JUIN



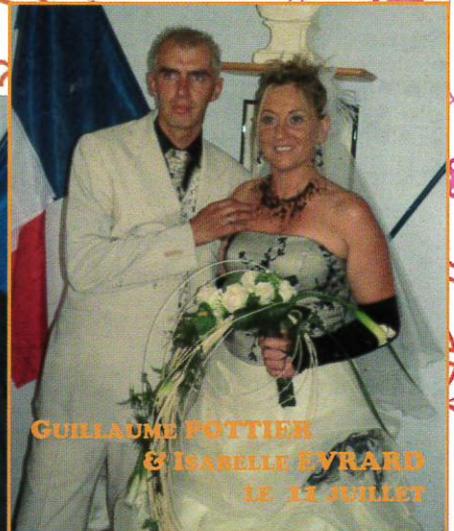
**VINCENT CARPENTIER
& ALICE LALOUX**
LE 22 AOÛT



**EMMANUELLE LEVÊQUE
& NICOLAS NORMAND**
LE 19 SEPTEMBRE



**ALEXIS BLONDAËL
& LINDA CLAEYSSE**
LE 22 AOÛT



**GUILAUME POTTIER
& ISABELLE EVRARD**
LE 11 JUILLET



**JULIEN BARROIS
& HÉLÈNE BEAUVOIS**
LE 22 AOÛT



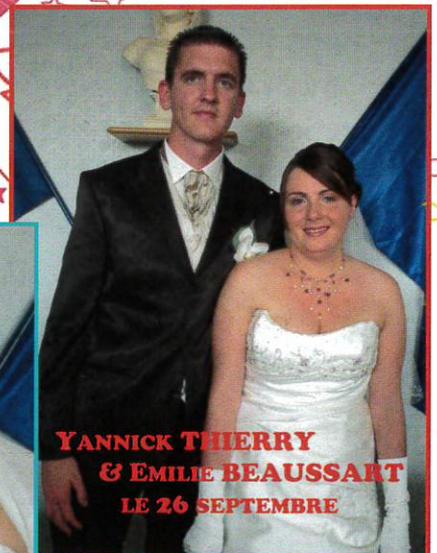
**LUCIE DESMARETZ &
MARCELO VILAS BÔAS TAVARES**
LE 26 JUIN



**ÉLODIE DEFRANCE
& FRÉDÉRIC POCHET**
LE 12 SEPTEMBRE



**JÉRÉMIE MOITEL
& ISABELLE DEHURTEVENT**
LE 22 AOÛT



**YANNICK THIERRY
& EMILIE BEAUSSART**
LE 26 SEPTEMBRE



Calendrier des Fêtes

2010

JANVIER

- Samedi 9** Salle du Millénum **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures
Samedi 16 Local **VERRE DE L'AMITÉ** de l'Association Canine de Mametz
Vendredi 22 Mairie **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

FEVRIER

- Vendredi 5** Salle du Millénum **CONTEUR PATOISANT** au profit du C.C.A.S. de Mametz
Samedi 13 Salle du Millénum **REPAS** de l'Association des Parents d'Elèves
Vendredi 19 Salle du Millénum **REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL**
Samedi 20 Salle du Millénum **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
Samedi 27 Salle du Millénum **SOIRÉE FAMILIALE** de la Truite Mametzienne

MARS

- Samedi 6** Salle du Millénum **REPAS DANSANT** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
Mardi 9 Salle du Millénum **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge à 15 heures
Dimanche 14 Salle du Millénum **ELECTIONS RÉGIONALES**
Vendredi 19 Mametz **DÉPÔT DE GERBES** au Monuments aux Morts à 18 heures
Samedi 20 Salle du Millénum **MANIFESTATION** par « les enfants d'abord »
Dimanche 21 Salle du Millénum **ELECTIONS RÉGIONALES**
Samedi 27 Salle du Millénum **REPAS DANSANT** des Carabiniers de Mametz

AVRIL

- Dimanche 4** **CHASSE AUX ŒUFS**
Samedi 10 Mairie **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'Association Canine de Mametz
Samedi 17 Salle du Millénum **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz
Samedi 24 Salle du Millénum **REPAS** de Mametz Gym Form'
Dimanche 25 **GEAI DE MAMETZ**
Vendredi 30 Salle de Rebecques **TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz
COUSCOUS de l'E.S. Mametz/Rebecques

MAI

Dimanche 2 Salle du Millénium
Samedi 8 Crecques
Jeudi 13

Samedi 15 Salle du Millénium
Dimanche 23

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

GEAI DE MARTHES

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE des Carabiniers de Marthes

MARCHE, BREVET CYCLO & V.T.T.

BANQUET du Club du 3ème Âge

GEAI DE CRECQUES

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Crecques

REMISE DE TRUITES EN RIVIÈRE POUR LES ENFANTS

DE LA COMMUNE par la Truite Mametzienne

JUIN

Samedi 5 Stade A. Delannoy
& Dimanche 6
Dimanche 6

Samedi 12 Stade A. Delannoy
Dimanche 13

Samedi 19 Salle du Millénium

Vendredi 25 Mairie

Dimanche 27 Stade A. Delannoy

FÊTE DU FOOTBALL

FÊTE NATIONALE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE au profit de « Cœur Toujours » par la Truite Mametzienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'E. S. Mametz/Rebecques

BROCANTE

FÊTE DE L'ÉCOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Mametz Gym Form'

TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL

JUILLET

Dimanche 4 Stade A. Delannoy

Mardi 13 Salle du Millénium

Mercredi 14 Salle du Millénium

JEUX INTER HAMEAUX par les Carabiniers de Mametz

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

AOÛT

Dimanche 8 Stade A. Delannoy

Samedi 28 Stade A. Delannoy

& Dimanche 29

TOURNOI SENIOR A & B de l'E. S. Mametz/Rebecques

CONCOURS D'AGILITY de l'Association Canine de Mametz

SEPTEMBRE

Dimanche 5

Rupro

Dimanche 12

Samedi 18

& Dimanche 19

Dimanche 19

Dimanche 26 *Salle du Millénium*

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF & VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

DUCASSE DE MAMETZ

RALLYE CARTO PAR L'E. S. MAMETZ/REBECQUES

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DUCASSE DE CRECQUES

EXPOSITION DE PEINTURES

OCTOBRE

Dimanche 24 *Salle du Millénium*

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

NOVEMBRE

Samedi 6

Salle du Millénium

CONCERT MAMETZIC organisé par l'Association des Fêtes & Musiczac

Jeudi 11

Crecques

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Rebecques

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts de Rebecques

REPAS des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

Samedi 20

Salle du Millénium

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

Vendredi 26

Mairie

CALENDRIER DES FÊTES 2011

Samedi 27

Salle du Millénium

LOTO des Anciens Combattants

DECEMBRE

Dimanche 5

Rebecques

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts

Mardi 14

Salle du Millénium

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

Jeudi 16

Salle du Millénium

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

Vendredi 17,

Salle du Millénium

2ÈME MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »

Samedi 18

& Dimanche 19

Samedi 18

Salle paroissiale

LOTO & CONCOURS DE CARTES de l'E.S. Mametz/Rebecques

Janvier 2011

Samedi 8

Salle du Millénium

VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures

Mametz

